

ÉGLISE DE TREMBLAY

Inventaires et protections : Arrêté préfectoral de protection de biotope du 14 décembre 2001

Commune : Tremblay

Propriété : Commune

Convention : de gestion signée le 11 mai 2000 (Mairie - Bretagne Vivante)

Description : Combles

Intérêt patrimonial : Régional; 1 espèce de l'annexe 2 de la Directive Habitat

Chiroptères : Colonie de mise-bas du **Grand Murin** (*Myotis myotis*)

Conservateur : Arnaud Le Houédec

Aidé de : Stéphane Guyot, Olivier Farcy, Jean-Philippe Anotta

SUIVI NATURALISTE

Chiroptères

▪ COMPTAGE

Trois comptages en sortie de gîte ont eu lieu entre avril et fin juin (naissances précoces).

Date	Nb adultes	Nb jeunes	
29.04.2009	121	0	Arrivée en nombre pour la date
01.06.2009	40	25	Résultats surprenant (problème dans le comptage ou dérangement temporaire de la colonie ?)
22.06.2009	192	106	Résultat légèrement au-delà de l'an passé. Bien meilleure comptabilisation des jeunes. Colonie stable

GESTION

Les bâches ont été nettoyées début avril. La saison a été l'occasion de réaliser des tests de barrières anti-pigeon.

Voir descriptif du projet pages suivantes

PROJETS 2010

RAS

TEMPS BÉNÉVOLE PASSÉ (EN HEURES)

Nom/qualité ¹	Terrain ²	Accueil-animation ³	Paperasse/réunions ⁴	Divers ⁵
Le Houédec Arnaud	8			
Guyot Stéphane	16	4	16	
Farcy Olivier	4			
Anotta Jean-Philippe	4			

1 – conservateur, conservateur « bis », bénévole « ponctuel »...

2 – travail de gestion et de suivis (fauche, pose de panneau, taille, comptages...)

3 – accueil de groupes, d'individus, d'élus...

4 – rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc.

5 – tout autre activité...

**La problématique « pigeon » au sein de la colonie de
grands murins (*Myotis myotis*) de l'église de Tremblay**
*Applications d'aménagements dans le cadre de l'arrêté préfectoral de
protection de biotope*



août 2009

*Stéphane Guyot, Arnaud le Houedec, bénévoles
Olivier Farcy, Maïwenn Magnier, coordinateurs régionaux*

Table des matières

Avant propos.....	3
Suivi de la population de grands murins.....	3
Les comptages grands murins réalisés en 2009.....	3
Présentation du site.....	4
Le contexte.....	4
<i>Les abat-sons utilisés en sortie de gîte.....</i>	<i>4</i>
<i>Le problème du grillage à pigeon préalablement posé.....</i>	<i>4</i>
Observation des Grands murins lors de la sortie et de la rentrée au gîte.....	5
Moyens d'études de protection de la colonie.....	6
Les moyens d'étude mis en place en juillet 2009.....	6
- <i>Les ouvertures du haut.....</i>	<i>6</i>
- <i>Les ouvertures du bas.....</i>	<i>6</i>
Retours d'expériences.....	7
Conclusion :	7
Annexes.....	8
1. Protocole régional de suivis des chiroptères.....	8
2. Temps bénévole passé.....	8
3. Arrêté préfectoral de protection de biotope - 14 décembre 2001.....	9
4. Convention Bretagne Vivante - Mairie de Tremblay.....	12

Avant propos

Le clocher de l'église de Tremblay fait l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de biotope depuis le 14 décembre 2001 pour assurer la protection de la colonie de grands murins qui s'y reproduit. Ce site fait partie du réseau régional des réserves de Bretagne Vivante : soit 107 sites suivis par l'association.

Le site est suivi et géré par Bretagne Vivante par le biais d'une convention établie entre la commune et l'association depuis le 11 mai 2000. L'association a pour mission d'assurer le suivi de la population de grands murins et de veiller à ce que soient conservées les meilleures conditions d'accueil possible pour leur reproduction.

Depuis plusieurs années, on constate un nombre croissant de pigeons dans le clocher de l'église. Ces derniers amènent des désagréments au niveau du clocher, (fientes, nids, œufs ...) qui nuisent directement au patrimoine bâti et indirectement, dans une plus faible mesure, à la colonie de grands murins. C'est dans cette optique qu'ont été réalisés des aménagements contre les pigeons durant l'hiver 2008 et qu'une étude plus poussée en 2009 a permis d'affiner ces aménagements en faveur des grands murins.

Suivi de la population de grands murins

Les comptages grands murins réalisés en 2009

Les comptages sont effectués suivant un protocole mis en place à l'échelle de l'Observation des Chauves-souris de Bretagne regroupant l'ensemble des nurseries de 4 espèces de l'annexe 2 de la Directive Habitats étudiées par Bretagne Vivante (voir annexe 1).

Cette standardisation des suivis consiste à effectuer un comptage avant les naissances puis un second après la période des mise-bas.

Tableau 1 : bilan des comptages effectués à Tremblay en 2009

Date	Heure de sortie	Nb indiv à la sortie	Nb indiv intérieur	total	observations
29 avril		121	0	121	
1er juin		40	25	65	
22 juin		192	106	298	182 en sortie de gîte, 2 cad jnv.
10 juillet	22h40-23h30	256	20	276	Difficultés à compter, les juvéniles restant à proximité du clocher
21 juillet	22h36-23h15	289	13	302	Difficultés à compter, les juvéniles restant à proximité du clocher

Remarque :

Les comptages du mois de juillet sont approximatifs. En effet, les juvéniles ont tendance à tourner autour du clocher, dans la pénombre, rendant le comptage difficile.

Présentation du site

Le contexte

Les grands murins passent la journée dans les combles de l'église : mères et jeunes formant, en fonction de la température, un ou plusieurs essaims, plus ou moins compacts. Depuis plusieurs années, des pigeons ont peu à peu colonisé le clocher de l'église ; leur nombre n'a cessé de croître malgré les tirs répétés au fusil effectués par les employés municipaux. À partir de 2008, ils ont commencé à nicher dans les combles, même à proximité des grands murins.

Les abat-sons utilisés en sortie de gîte

Dans un premier temps, avant l'envol des juvéniles, les adultes utilisent trois abat-sons pour la sortie de gîte. En sortant par ces trois ouvertures (cf. *photo 1 vue de la façade nord*), les grands murins sont abrités du faisceau lumineux. Ainsi, la sortie de gîte se fait dans la pénombre.



Le problème du grillage à pigeon préalablement posé

Lors de la période hivernale de 2008-2009, des « grillages à poule » (*photo 2*) ont été posés sur tous les abat-son dans le but d'empêcher l'accès aux pigeons qui dégradent, par leur fientes, l'intérieur de l'église. Cette mesure de gestion avait été convenue au préalable en fin de saison 2008 entre Bretagne Vivante et la commune de Tremblay.

Lorsque ces grillages ont été enlevés par Stéphane Guyot (Bénévole à Bretagne Vivante) en mars 2009, il a été constaté qu'un grand murin avait péri, encastré dans les mailles du grillage, en tentant de rentrer dans le clocher, sans doute à l'automne 2008. À la suite de la dépose des grillages, les pigeons sont à nouveau entrés dans le clocher et une partie des combles.

Aussi, d'autres solutions ont dû être envisagées et testées pour empêcher les pigeons de continuer à entrer sans bien évidemment perturber les sorties et les entrées des grands murins.

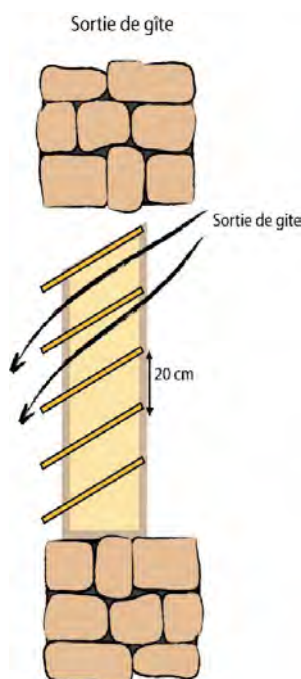
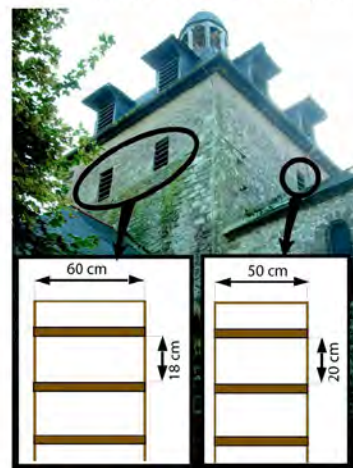


Observation des Grands murins lors de la sortie et de la rentrée au gîte

Pour connaître le comportement des grands murins à la sortie et l'entrée de gîte, une nuit d'observation a été passée à l'intérieur du clocher (matériel utilisé : monoculaire de vision nocturne).

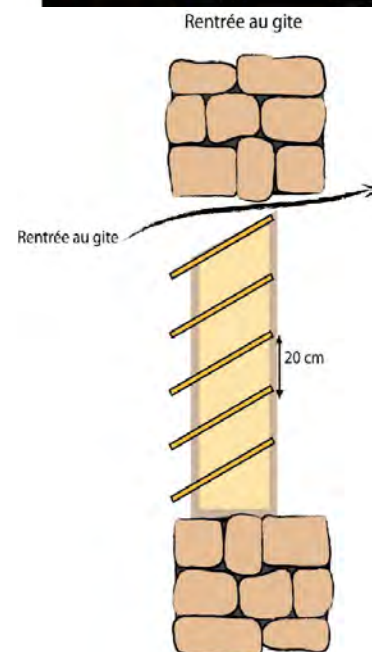
Pour sortir du gîte, les grands murins adultes empruntent 3 ouvertures (cf. photo 1). Pour chacune de ces ouvertures, les abat-sons situés les plus hauts ont été empruntés. Les deux ouvertures situées sur le même murs ont des abat-son larges de 60 cm et espacés de 17 cm ; la troisième ouverture possède des abat-son espacés de 20 cm et large de 50 cm.

Taille des abat-sons des différentes ouvertures



Lors de la sortie de gîte (à gauche), les grands murins traversent ces abat-sons sans se poser, en plongeant. Lors de l'observation à l'aide la vision nocturne, seuls les trois premiers abat-sons (en partant du haut) ont été utilisés pour la sortie de gîte.

Lors de la rentrée au gîte (à droite), les grands murins empruntent une « fente » située entre le sommet de l'encadrement de l'abat-son et le linteau de la fenêtre, ceci sur deux fenêtres. En effet, seulement deux fenêtres (les plus à gauche sur la photo 1) sont pourvues d'un tel écartement.



Variations

Lorsque les jeunes de l'année quittent la colonie (photo 3), ils utilisent les ouvertures empruntées par les adultes, mais également les ouvertures du haut.

Le comportement des jeunes en sortie de gîte diffère de celui des adultes. En effet les adultes ont un vol direct pour rejoindre les chemins de transit. Les juveniles, quant à eux, volent dans un premier temps autour de l'église (rendant leur comptage difficile). Certains s'éloignent en suivant les adultes, d'autres rentrent au gîte.

La sortie des juveniles au niveaux des ouvertures du haut est facilité par le mauvais état de la toiture et les trous dans le grillage (8x8cm).

Sortie de gîte des Grands murins juveniles

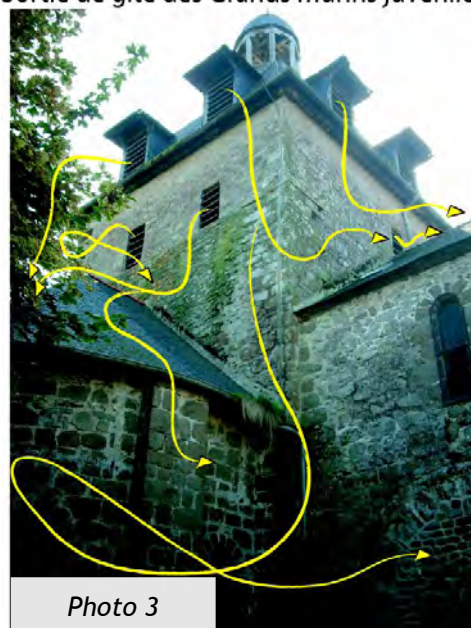


Photo 3

Moyens d'études de protection de la colonie

Les moyens d'étude mis en place en juillet 2009

Les ouvertures ont été légèrement modifiées pour répondre à deux objectifs :

- empêcher l'entrée des pigeons dans le clocher
- ne pas nuire à la sortie et l'entrée au gîte des grands murins.

- Les ouvertures du haut.



Bien que celles-ci ne soient pas empruntées par les grands murins adultes, elles le sont temporairement par les juvéniles.

Ainsi, toutes les principales ouvertures ont été obstruées par un grillage plastique (maille de 1 cm carré) posés en mai par Olivier Farcy (chargé de mission chiroptères à Bretagne Vivante) et Stéphane Guyot (bénévole à Bretagne Vivante).

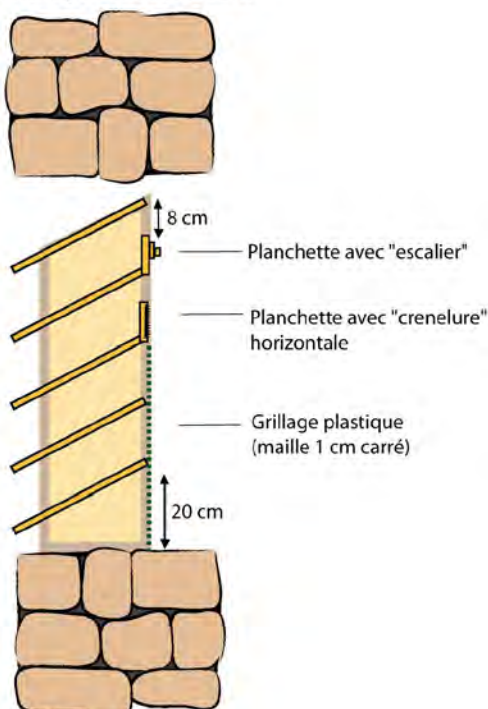
Sur les cotés du grillage, des ouvertures (8x8) ont été découpées dans le grillage plastifié, pour pallier les éventuelles sorties de chauves-souris juvéniles.

Aucune observation n'a été faite en ce qui concerne une éventuelle rentrée au gîte par ces ouvertures.

NB : cette partie du clocher étant en mauvaise état, les grands murins juvéniles empruntent également des trous dans la toiture pour la sortie de gîte.

- Les ouvertures du bas

Aménagement abat sons



Seuls les abat-sons les plus hauts de l'ouverture sont utilisés pour la sortie de gîte.

D'après un document réalisé par « l'institut royal des sciences de Belgique » en 2003, un espace de 8 cm de hauteur et 40 cm (minimum) de largeur empêcherait le passage des pigeons.

Pour faciliter l'accroche sur les planchettes, des petits « escaliers » on été posés. Dans un second cas, les planchettes étaient initialement crénelées, permettant une accroche plus aisée. Deux des trois ouvertures ont été équipées de planchette, la troisième est restée libre.

Observation : les grands murins utilisent les trois ouvertures (les deux aménagées et celle laissée en l'état). Lors de la sortie de gîte, les chauves-souris se posent sur les planchettes pour les deux ouvertures aménagées.

Retours d'expériences

Aujourd'hui (août 2009), aucune trace récente de pigeon n'a été trouvée dans le clocher, malgré une ouverture sur laquelle aucune intervention n'a été effectuée. Les trois ouvertures initialement utilisées pour la sortie de gîte, sont toujours empruntées aujourd'hui.

Si, lors d'une future visite, des pigeons sont observés dans le clocher, la troisième ouverture sera aménagée.



Abat-son avec planchettes



Abat-son avec planchettes



Abat-son sans planchettes

Conclusion :

Le suivi régulier des pigeons se poursuivra lors de la période hivernale 2009-2010.

Dans le cadre du projet la réfection du clocher de l'église par la commune, il est important de veiller à ce que les préconisations de l'arrêté de biotope soient scrupuleusement respectées, permettant que les travaux de réfection demeurent sans impact sur la colonie de grands murins.

Annexes

1. Protocole régional de suivis des chiroptères

Deux comptages sont réalisés sur l'ensemble des colonies. Un dans la première décade du mois de juin et un dans la première décade du mois de juillet.

Au moins de juin, nous vérifions si des naissances sont effectives ou pas. Si aucune naissance n'est constatée le second comptage est donc réalisé dans la première décade du mois de juillet. En revanche, si dès le début du mois de juin des naissances sont observées, le comptage suivant se déroule 20 jours plus tard. L'objectif principal est donc de comptabiliser les jeunes de l'année. Il est important pour l'observateur de réaliser ce dénombrement au moment où tous les jeunes sont nés et avant qu'ils ne commencent à voler.

La méthode de comptage peut varier en fonction des gîtes, des espèces ou encore du nombre d'individus. Deux méthodes de dénombrement des effectifs peuvent être utilisées :

- Directement au gîte en journée en présence des adultes et des jeunes. Ceci est valable sur les colonies à faible effectif (- de 50 individus adultes et immatures) et sur les colonies de Petits rhinolophes, moins sensibles que les autres espèces au dérangement.
- En sortie de gîte après le départ des adultes et immatures. Ceci offre la possibilité de compter les individus sortant puis les jeunes restés seuls dans le gîte.

2. Temps bénévole passé

Comptage GM	2h00
Démontage grillage à poule	2h00
Pose des grillages (maille 1 cm)	4h00
Observation sortie et entrée de gîte	6h00
Pose des planchettes	2h00
Élimination des pigeons présents	1h00
Réunion avec les élus (à venir)	1h00
Total temps bénévolat	20h00

ÎLES DE TREVORC'H

Protections et inventaires : ZPS, ZSC, DPM en réserve de Chasse Maritime, ZICO, ZNIEFF 1

Commune : Saint-Pabu

Propriétés : Bretagne Vivante-SEPNB (Trevorc'h vras et An Dord), privée (Trevorc'h vihan)

Conventions : réserve d'association créée en 1966 ; de gestion pour Trevorc'h vihan le 5 juillet 2006

Plan de gestion : mini plan de gestion 1995, 1er plan en cours de rédaction dans le cadre du life "sterne de Dougall"

Intérêt patrimonial : îlots rocheux bas

Habitats/flore : pelouse aérohaline disparue au profit d'espèces nitrophiles, *Cochlearia officinalis ssp. officinalis* (espèce de la liste rouge des plantes du massif armoricain) ainsi que la Doradille maritime (fougères)

Faune : Grand Cormoran, Cormoran huppé, Goélands argentés, bruns et marins, Huîtrier pie, Tadorne, Colvert, Pipit maritime, Phoque gris ;

Les Sternes (Dougall, Caugek, Pierregarin, Naine) et le Gravelot à collier interrompu étaient présents auparavant : ils ont aujourd'hui disparu de l'île.

Conservateurs : Jean Noël Ballot, Gérard Auffret,, Benjamin Guyonnet

Pour un bilan plus complet (programme Life), contacter la coordination des réserves :

maiwenn.magnier@bretagne-vivante.org

Sommaire

A. Actions préparatoires

A.2. Suivi de la végétation _____ p. 2

A.3. Plan de gestion _____ p. 2

B. Maîtrise foncière et d'usage

B.1. Renforcement des statuts réglementaires de protection de la nature _____ p. 2

B.2. Convention de gestion _____ p. 2

C. Travaux uniques de gestion

C.5. Signalétique terrestre _____ p. 3

D. Travaux de gestion périodiques

D.1. Gardiennage _____ p. 4

D.3. Piégeage préventif des rats _____ p. 4

D.4. Contrôle des populations de goélands argentés _____ p. 5

D.5. Gestion de la végétation _____ p. 5

D.6. Installation et entretien de la colonie artificielle _____ p. 5

D.7. Pose de nichoirs en pierre _____ p. 6

E. Sensibilisation du public et diffusion des résultats

E.1. Projection-débat autour du film « La sterne de Dougall » _____ p. 6

E.2. Sensibilisation et information des différents acteurs _____ p. 6

F. Fonctionnement du projet

F.2. Suivi du site _____ p. 7

Annexe 1 Convention de gestion de Trevoc'h Vihan

p. 8

ÉTANG DE TRUNVEL

Protections et inventaires : site classé, ZPS, ZSC, ZICO, ZNIEFF 1

Commune : Tréguennec et Tréogat

Propriété : privée (M. Catto)

Convention : réserve d'association créée le 22 septembre 1986 ; convention renouvelée 8 septembre 2001

Plan de gestion : mini plan de gestion en 1995 ; plan de travail établi le 27 décembre 2000, mis à jour en 2006

Description : marais à roselières

Intérêt patrimonial :

Faune : grande valeur pour les phragmites des joncs et aquatiques lors de la migration postnuptiale. Les roselières sont d'une très grande importance : Nidification des butors, busards des roseaux, fauvettes des marais et de la panure à moustache ; zone d'alimentation des passereaux paludicoles lors des haltes postnuptiales ; sterne pierregarin.

Conservateur : -

Responsable scientifique bagueur/station de baguage :: Bruno Bargain

Bagueur : Gaétan Guyot

Coordinateur programme Life Phragmite : Arnaud le Nevé

SUIVI NATURALISTE

Effectifs nicheurs des sternes

Le premier couple de sterne pierregarin est observé le 21 avril près des nichoirs.

Un comptage à distance est effectué le 12 mai 2009. La visite est effectuée en barque, sans débarquement.

Nichoirs individuels : 3 couples

Grand nichoir : 18/20 couples

Des oiseaux continuent à s'installer durant mai et début juin l'effectif est estimé à **25 couples**.

Production des jeunes

Pas de décompte exhaustif, mais probablement de l'ordre de 20 à 22 jeunes envolés.

GESTION

Réunion - gestion de la brèche

La DDEA a organisé une réunion sur le terrain le 9 mars 2009 pour discuter de l'ouverture de la brèche de l'étang. Étaient présents : Françoise Bontemps et Michel Brillant de la DDAE, Franck Ollivier (Onéma), Jean-Pierre Catto (propriétaire), Benjamin Buisson, et François de Beaulieu, Bruno Bargain, Maïwenn Magnier et Arnaud Le Nevé de Bretagne vivante

M. Catto ayant découvert récemment l'état de la brèche après les tempêtes de janvier, a pensé que Bretagne vivante était intervenu pour ouvrir la brèche (contrairement à ce qui était convenu). Les discussions ont tourné autour de l'impact de l'entretien de la brèche sur les frayères à brochets.

Pour la DDAE, un problème persistait sur les chiffres que nous avons avancé dans le dossier d'incidences et que nous n'avions pas respecté : fossé d'une largeur de 75 cm et abaissement des niveaux de 0,5 m. Il est vrai que la brèche doit bien faire 20 m devant la plage. Par contre, concernant les niveaux, nous avons montré, suivis mensuels à l'appui, que l'abaissement en septembre 2007 lors de l'ouverture avait bien été de 0,5 m.

La DDAE nous demande donc de produire un avenant à l'autorisation préfectorale que nous avons pour préciser comment nous contrôlons la gestion des niveaux d'eau.

Par ailleurs, M. Catto a proposé que nous mettions en place des ganivelles de part et d'autre du ruisseau pour favoriser la fixation du sable lorsque les plages engraisent à la belle saison, idée partagée et retenue. Il faudra peut-être les refaire tous les ans, mais on peut essayer. Sur les niveaux, nous nous sommes mis d'accord pour qu'ils soient maintenus entre les cotes 40 et 60 du 15 avril au 31 août. En cas de dépassement, nous faisons intervenir la pelle. Enfin, en hiver pas d'intervention, sauf risque d'inondation des habitations mais là ça ne serait plus de notre ressort.

De même Bretagne vivante s'engage à communiquer régulièrement avec la DDAE et M. Catto, et notamment avant toute intervention.

Gestion des niveaux d'eau

Aucune intervention mécanique n'a eu lieu cette année pour entretenir la brèche et celle-ci s'est "auto-gérée", comme nous avions projeté qu'elle le fasse en déterminant cet emplacement précis lors de sa récréation en septembre 2007. Ainsi, elle s'est naturellement ouverte en février 2009 sous la pression de l'eau douce d'un côté, et des vagues de l'autre. Puis elle s'est colmatée en juillet - août. En juillet, la pose de ganivelles de part et d'autre du ruisseau pour protéger l'embouchure de l'étang, a participé à ce colmatage. Elle s'est ensuite réouverte en novembre sous la pression de l'eau douce accumulée par les fortes pluies. On note également que la hauteur moyenne des niveaux d'eau depuis la seconde intervention mécanique est de 130 cm sous la mire. En comparaison, la hauteur moyenne sur une période similaire, avant la première intervention mécanique, est de 170 cm, soit 40 cm de différence (inférieure aux 50 cm recherchés dans le dossier d'incidences).

Si cet abaissement moyen du niveau d'eau va dans le sens d'une amélioration du fonctionnement écologique de l'étang, on note cependant, que les niveaux d'eau estivaux restent hauts. Les vasières de rives ne découvrent pas ce qui ne leur permet pas de se minéraliser. En conséquence (mais ça n'est pas la seule raison), l'étang continue de s'eutrophiser. À ce sujet, le Conservatoire national botanique de Brest est venu cette année faire un inventaire des plantes aquatiques eutrophes (document à récupérer).

ACCUEIL - ANIMATION - PÉDAGOGIE

RAS

INFORMATION - COMMUNICATION

RAS

DIVERS

RAS

PROJETS 2010

- La DDAE nous demande de produire un avenant à l'autorisation préfectorale que nous avons pour préciser comment nous contrôlons la gestion des niveaux d'eau.
- La convention avec M. Catto devra être renouvelée (celle en vigueur est caduque car passée avec son père, décédé)

TEMPS BÉNÉVOLE EN HEURES

Nom/qualité	Terrain ¹	Accueil-animation ²	Paperasse/réunions ³	Divers ⁴

¹ – travail de gestion et de suivis (fauche, pose de panneau, taille, comptages...)

² – accueil de groupes, d'individus, d'élus...

³ – rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc.

⁴ – tout autre activité...

GALERIE/ARDOISIÈRE DE LA VENAUDIÈRE

Statut de protection : aucun

Commune : Pluherlin

Propriété : Privée

Convention : de gestion du 22 janvier 2000

Description : Galerie d'écoulement borgne avec amorce interne de galerie

Intérêt patrimonial : Régional; 4 espèces de l'annexe 2 de la Directive Habitat

Faune (chiroptères) : Gîte d'hibernation pour le **grand rhinolophe** (*Rhinolophus ferrumequinum*), le **petit rhinolophe** (*Rhinolophus hipposideros*), le **grand murin** (*Myotis myotis*) le **murin à oreilles échancrées** (*Myotis emarginatus*), le murin de Natterer (*Myotis nattererii*), le murin à moustaches (*Myotis mystacinus*) et le murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*)

Conservateur : Yann Le Bris

Aidé de : Olivier Farcy (transmission données)

SUIVI NATURALISTE

Suivi de l'hibernation hiver 2009-2010

Deux comptages ont été effectués dans la galerie cet hiver.

	T°	PR	GR	GM	ME	MN	MD	MM	Total
23 déc. 2009	-1	6	4	30	0	1	6	4	51
17 fév. 2009	-2°	3	2	1	0	1	8	3	18

PR : petit rhinolophe ; GR : grand rhinolophe ; GM : grand murin ; ME : murin à oreilles échancrées ; MN : murin de Natterer ; MD : murin de Daubenton ; MM : murin à moustaches

GESTION

RAS

DIVERS

— RAS

PROJETS 2010

— RAS

TEMPS BÉNÉVOLE PASSÉ (EN HEURES)

Nom/qualité ¹	Terrain/suivis ²	Accueil-animation ³	Paperasse/réunions ⁴	Divers ⁵
Yann Le Bris				

¹—conservateur, conservateur « bis », bénévole « ponctuel »...

²—travail de gestion, suivis (fauche, pose de panneau, taille, comptages...)

³—accueil de groupes, d'individus, d'élus...

⁴— rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc.

⁵— tout autre activité...



Réserve Naturelle
VENEC



Rapport d'activité 2009

L'équipe de la réserve :

Conservateurs bénévoles : François de Beaulieu

Personnel permanent : Laure Leclère, Bernard Jézéquel, Emmanuel Holder et, ponctuellement, Bruno Bargain, Gaëtan Guyot et Emmanuelle Pfaff.

Personnel saisonnier : Laurence Botte, Morgane Boisramé

Conseil scientifique : Jacques Le Doaré – entomologue, Bernard Clément – écologue, Marie-Christine Eybert – ornithologue, Bernard Hallégouet – géomorphologue, Marion Hardegen – botaniste, Grégor Marchand – archéologue.

Collaborateurs bénévoles : Bernard Clément, José Durfort, Jacques Mazé, Loïc Apamon, Olivier Manneville, René-Pierre Bolan, Jacques Maout, Benoist Degonne, Sévane Maslak, Yves Le Gall, Sandrine Duverger, Alexandre Bayer, les étudiants BTS GPN et 1^{ères} STAV du lycée de Suscinio, les adhérents de Bretagne Vivante SEPNEB de la section de Morlaix.

Coordination régionale : Maïwenn Magnier

Stagiaires : Karine Reybois et Mélaine Ribereau, stagiaires en BTS GPN au Lycée agricole de Suscinio

Partenaires : Municipalité et Commune de Brennilis, Conseil général du Finistère, Ministère de l'écologie et du développement durable, Pays du Centre-Ouest Bretagne (COB), Communauté de communes du Yeun Elez, SHEMA, Syndicat mixte pour la gestion des cours d'eau du Trégor et du pays de Morlaix, Comité départemental du tourisme, Inspection de l'éducation nationale, Ville de Morlaix, Pays d'accueil du centre Finistère, PNRA, Fondation Nature et Découverte, Fondation EDF, Conseil Régional de Bretagne, Fédération de Pêche du Finistère, Philippe Fouillet.

Remerciements : à la municipalité de Brennilis, aux employés municipaux et à la Poste

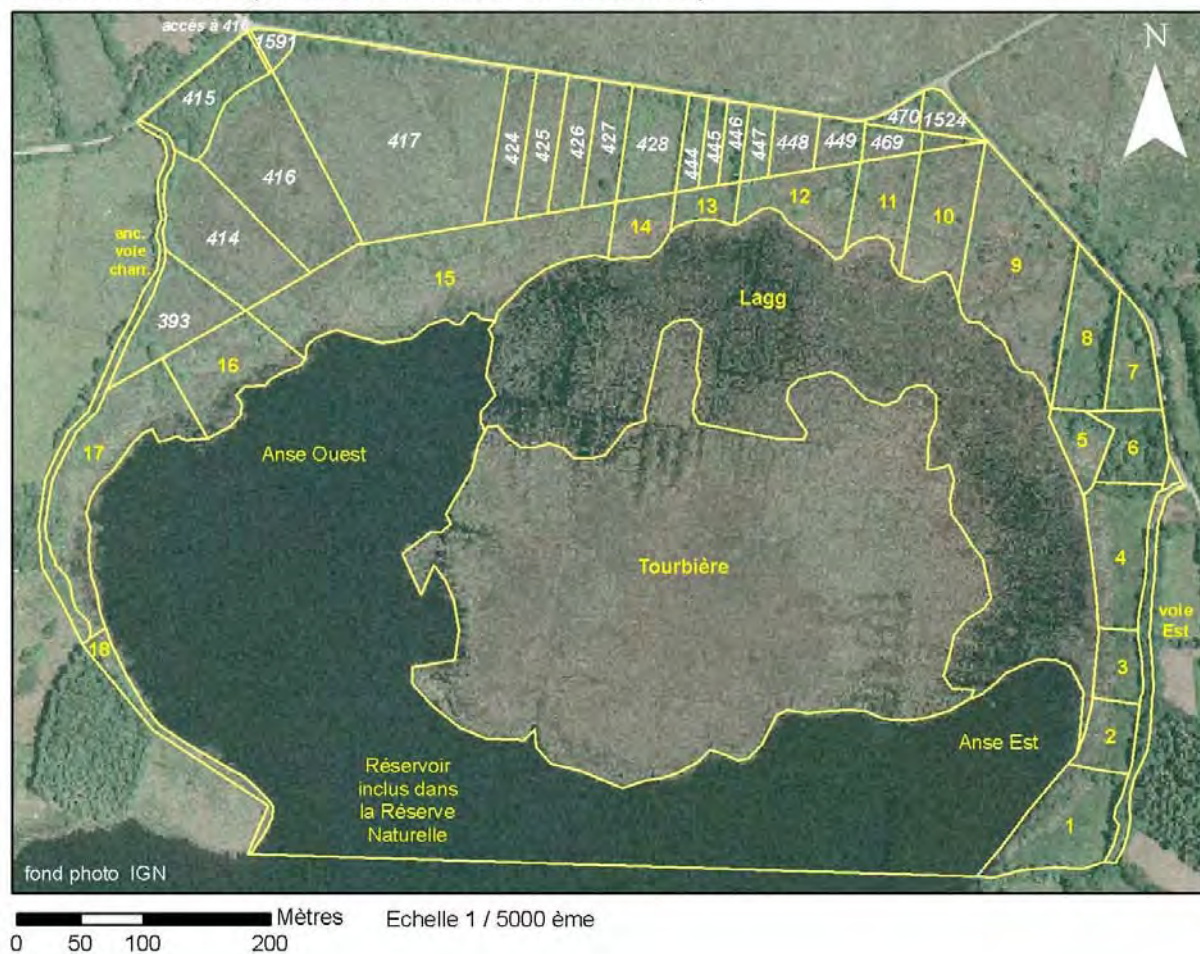
Introduction

Ce rapport d'activité est rédigé suivant les opérations définies dans le plan de gestion rédigé en 2007 pour la période 2008-2011

Pour mieux localiser les différentes opérations, une partition de la Réserve Naturelle est proposée dans le nouveau plan de gestion (cf. carte ci-après). Elle était d'ores et déjà utilisée dans le rapport d'activité 2007.

Réserve Naturelle du Venec - Plan de gestion 2008-2015

Localisation des opérations - parcelles cadastrées (section A - Brennilis)
et autres secteurs (Réservoir St-Michel - n° arbitraires)



MISSIONS PRIORITAIRES

I. Surveillance du territoire et police de l'environnement

PO 1 : Police de l'environnement

Aucune infraction n'a été relevée cette année et aucun rappel à l'ordre n'a été nécessaire.

Grâce à l'aménagement des berges du réservoir Saint-Michel, une barrière barre le sentier périphérique au niveau de son accès nord mais elle n'est pas cadenassée et des véhicules à moteur peuvent pénétrer sur ce chemin. Pour la tranquillité des oiseaux d'eau nicheurs du lagg, pour celle des pêcheurs, des cavaliers, des randonneurs, il serait souhaitable que cette barrière soit équipée d'un système de verrouillage tout en permettant le libre accès aux différents usagers du sentier et des parcelles desservies par ce chemin. Toutefois, la circulation motorisée sur ce sentier est très faible.

En collaboration avec la Fédération de pêche du Finistère, deux panneaux rappelant l'interdiction de pêcher depuis les berges de la RNN Venec sont placés au droit du talus séparant les parcelles 1 et 2 et du talus séparant les parcelles A 416 et 417.

Cette année, un nouvel uniforme, commun à l'ensemble des personnels assurant une mission de police de la nature, est octroyé, via RNF, au personnel commissionné et assermenté de la réserve. De nombreux problèmes sont apparus avec ce nouvel équipement dont Bretagne Vivante a fait part à RNF. Il s'avère que ces problèmes sont partagés par la majorité de nos collègues sur d'autres réserves en France.

II. Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel

RE 1 : Cartographie détaillée de la zone centrale de la réserve (bombement et lagg)

RE 1' : Cartographie détaillée de la zone périphérique de la réserve

RE 2 : Cartographie détaillée des landes en arrière de la RN Venec

Ces opérations de cartographie sont prévues en 2010 grâce à une enveloppe budgétaire exceptionnelle programmée par la Diren dès 2009. Le devis du bureau d'étude « Etudes botaniques et écologiques » de José Durfort est d'ores et déjà retenu.

RE 3 : Mise en place d'un protocole de mesures piézométriques en continu pour déterminer s'il y a ou non encore existence d'un acrotelm fonctionnel

De nombreux problèmes techniques et notamment de compatibilité entre le nouveau portable de l'équipe, le cordon de liaison et l'armoire enregistreuse des relevés automatiques ont émaillé la période 2007-2009. Le nouvel ordinateur a d'ailleurs été acheté pour pouvoir relever les piézomètres puisque l'ancien ne disposait plus de suffisamment d'autonomie. En octobre 2009, les relevés piézométriques sont correctement réalisés. Aucune interprétation n'est proposée pour l'instant puisqu'il s'agit de récupérer les fichiers de niveaux d'eau du réservoir Saint-Michel et ceux de la pluviométrie de la station météo EDF pour pouvoir mieux comprendre les interactions entre les différents mouvements d'eau.

INV 1 : Poursuite de l'inventaire des bryophytes

José Durfort est venu prospecter le bombement au cours de l'hiver. La placette d'étrépage 4 (parcelle 448) comporte de plus en plus de sphaignes de la Pylaie (*Sphagnum pylaisii*). C'est un succès dû au suivi de la placette 3 (parcelle 449) qui a permis l'étrépage des 120 m² de la placette 4 et, donc, le développement de cette sphaigne endémique à la Bretagne, à l'extrémité occidentale de la Galice et à l'est des Etats-Unis.

José Durfort se propose pour poursuivre cet inventaire au gré de ses sorties sur le site.

INV 2 : Poursuite de l'inventaire des lichens

Cette opération n'est pas poursuivie en 2009.

INV 3 : Poursuite de l'inventaire des champignons

Cette opération n'est pas poursuivie en 2009.

Inventaire des algues microscopiques d'eau douce

Benoist Degonne, un bénévole de Bretagne Vivante, s'est attelé à l'inventaire des algues microscopiques d'eau douce de la tourbière du Venec et des landes du Cragou. Son travail a permis de déterminer 96 espèces de chlorophycées, 29 de diatomées, 4 de cyanophycées, 2 de dinophycées et 1 d'euglenophycées. Ce type d'inventaire n'a jamais eu lieu en Bretagne et peu de tourbières ont fait l'objet de ce type de recensement si ce n'est le Venec qui avait déjà fait l'objet en 1923 d'un descriptif des microphytes de ses eaux tourbeuses. Le botaniste s'appelait Michel Denis et son « Esquisse de la végétation du Yeun Elez » était parue dans le Bulletin de la société Linéenne de Normandie. Cet inventaire complète donc l'évaluation de la biodiversité du site. Par ailleurs, la détermination des espèces de diatomées permet le calcul d'un Indice Biologique Diatomées qui

évalue la qualité de l'eau dans laquelle baigne ces algues unicellulaires. La note obtenue par la tourbière du Venec est de 20/20, ce qui confirme la qualité de son bassin versant et le rôle des zones humides dans le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

Inventaire des algues microscopiques d'eau douce

Nom scientifique	Classe
<i>Chroococcus turgidus</i> (Kützinger) Nägeli **	Cyanophycées
<i>Chroococcus minutus</i> (Kützinger) Nägeli **	Cyanophycées
<i>Microcystis aeruginosa</i> (Kützinger) Kützinger **	Cyanophycées
<i>Stigonema ocellatum</i> (Dilwyn) Thuret ex Bornet & Flahault *	Cyanophycées
<i>Lepocinclis steinii</i> Lemmermann ***	Euglenophycées
<i>Glenodinium uliginosum</i> Schilling *	Dinophycées
<i>Peridinium cinctum</i> (O.F. Müller) Ehrenberg **	Dinophycées
<i>Asterococcus superbus</i> (Cienkowski) Scherffel *	Chlorophycées
<i>Apicystis brauniana</i> Nägeli *	Chlorophycées
<i>Eremosphaera viridis</i> De Bary •	Chlorophycées
<i>Oocystis marssonii</i> Lemmermann 1898 **	Chlorophycées
<i>Oocystis elliptica</i> West *	Chlorophycées
<i>Gonatozygon brebissonii</i> De Bary **	Chlorophycées
<i>Spirotaenia condensata</i> Brébisson ex Ralfs **	Chlorophycées
<i>Mesotaenium macrococcum</i> (Kützinger) J. Roy & Bisset *	Chlorophycées
<i>Cylindrocystis brebissonii</i> (Ralfs) De Bary •	Chlorophycées
<i>Cylindrocystis crassa</i> De Bary **	Chlorophycées
<i>Netrium digitus</i> (Ehrenberg ex Ralfs) Itzigsohn & Rothe ***	Chlorophycées
<i>Penium margaritaceum</i> Brébisson ex Ralfs *	Chlorophycées
<i>Closterium acerosum</i> Ehrenberg ex Ralfs *	Chlorophycées
<i>Closterium aciculare</i> T. West <i>Closterium archerianum</i> *	Chlorophycées
<i>Closterium baillyanum</i> (Ralfs) Brébisson <i>Closterium cornu</i> ***	Chlorophycées
<i>Closterium costatum</i> Corda ex Ralfs **	Chlorophycées
<i>Closterium diana</i> Ehrenberg ex Ralfs •	Chlorophycées
<i>Closterium ehrenbergii</i> Meneghini ex Ralfs •	Chlorophycées
<i>Closterium intermedium</i> Ralfs •	Chlorophycées
<i>Closterium jenneri</i> Ralfs **	Chlorophycées
<i>Closterium leibleinii</i> Kützinger ex Ralfs *	Chlorophycées
<i>Closterium lineatum</i> Ehrenberg ex Ralfs •	Chlorophycées
<i>Closterium moniliferum</i> Ehrenberg ex Ralfs •	Chlorophycées
<i>Closterium pronum</i> Brébisson **	Chlorophycées
<i>Closterium rostratum</i> Ehrenberg ex Ralfs •	Chlorophycées
<i>Closterium striolatum</i> Ralfs *	Chlorophycées
<i>Closterium venus</i> Kützinger ex Ralfs •	Chlorophycées
<i>Closterium libellula</i> Focke ex Nordstedt **	Chlorophycées
<i>Pleurotaenium ehrenbergii</i> (Brébisson ex Ralfs) Delponte •	Chlorophycées
<i>Pleurotaenium minutum</i> (Ralfs) Hilse •	Chlorophycées
<i>Pleurotaenium trabecula</i> (Ehrenberg) Nägeli •	Chlorophycées
<i>Tetmemorus brebissonii</i> Ralfs ex Ralfs **	Chlorophycées
<i>Euastrum binale</i> Ehrenberg ex Ralfs **	Chlorophycées
<i>Euastrum cuneatum</i> Jenner ex Ralfs •	Chlorophycées
<i>Euastrum elegans</i> Ralfs **	Chlorophycées
<i>Euastrum oblongum</i> Ralfs **	Chlorophycées
<i>Euastrum pinnatum</i> Ralfs *	Chlorophycées
<i>Micrasterias truncata</i> Ralfs **	Chlorophycées
<i>Micrasterias papillifera</i> Brébisson ex Ralfs *	Chlorophycées
<i>Micrasterias pinnatifida</i> Kützinger ex Ralfs **	Chlorophycées
<i>Micrasterias rotata</i> Ralfs ***	Chlorophycées
<i>Cosmarium amoenum</i> Brébisson ex Ralfs **	Chlorophycées
<i>Cosmarium anceps</i> P. Lundell **	Chlorophycées
<i>Cosmarium angulosum</i> Brébisson **	Chlorophycées
<i>Cosmarium blythii</i> Wille **	Chlorophycées
<i>Cosmarium botrytis</i> Ralfs **	Chlorophycées
<i>Cosmarium caelatum</i> Ralfs •	Chlorophycées
<i>Cosmarium connatum</i> Brébisson **	Chlorophycées
<i>Cosmarium cyclicum</i> P. Lundell **	Chlorophycées
<i>Cosmarium cymatopleurum</i> Nordstedt •	Chlorophycées
<i>Cosmarium depressum</i> (Nägeli) P. Lundell •	Chlorophycées
<i>Cosmarium difficile</i> Lütkenmüller **	Chlorophycées
<i>Cosmarium exiguum</i> W. Archer **	Chlorophycées
<i>Cosmarium granatum</i> Brébisson ex Ralfs •	Chlorophycées
<i>Cosmarium laeve</i> Rabenhorst **	Chlorophycées
<i>Cosmarium margaritatum</i> (P. Lundell) J. Roy & Bisset •	Chlorophycées
<i>Cosmarium norimbergense</i> Reinsch **	Chlorophycées
<i>Cosmarium obliquum</i> Nordstedt •	Chlorophycées
<i>Cosmarium obsoletum</i> (Hantzsch) Reinsch *	Chlorophycées
<i>Cosmarium ochthodes</i> Nordstedt •	Chlorophycées

Nom scientifique	Classe
<i>Cosmarium pachydermum</i> P. Lundell **	Chlorophycées
<i>Cosmarium palangula</i> Brébisson ex Ralfs **	Chlorophycées
<i>Cosmarium pokornyanum</i> (Grunow) W. West & G.S. West •	Chlorophycées
<i>Cosmarium portianum</i> W. Archer **	Chlorophycées
<i>Cosmarium punctulatum</i> Brébisson **	Chlorophycées
<i>Cosmarium pusillum</i> (Brébisson) W. Archer **	Chlorophycées
<i>Cosmarium pyramidatum</i> Brébisson ex Ralfs **	Chlorophycées
<i>Cosmarium quadratum</i> Ralfs **	Chlorophycées
<i>Cosmarium quadrum</i> P. Lundell •	Chlorophycées
<i>Cosmarium ralfsii</i> Brébisson *	Chlorophycées
<i>Cosmarium regnesii</i> Reinsch •	Chlorophycées
<i>Cosmarium repandum</i> Nordstedt **	Chlorophycées
<i>Cosmarium sphagnicolum</i> W. West & G.S. West **	Chlorophycées
<i>Cosmarium sportella</i> Brébisson ex Kützinger **	Chlorophycées
<i>Cosmarium subcucumis</i> Schmidle •	Chlorophycées
<i>Cosmarium turgidum</i> Brébisson •	Chlorophycées
<i>Cosmarium undulatum</i> Corda ex Ralfs •	Chlorophycées
<i>Xanthidium antilopaeum</i> (Brébisson) Kützinger •	Chlorophycées
<i>Xanthidium armatum</i> Rabenhorst ex Ralfs **	Chlorophycées
<i>Xanthidium cristatum</i> Brébisson ex Ralfs **	Chlorophycées
<i>Arthrodesmus controversus</i> W. West & G.S. West **	Chlorophycées
<i>Arthrodesmus octocornis</i> Ehrenberg ex Ralfs •	Chlorophycées
<i>Staurastrum controversum</i> Brébisson •	Chlorophycées
<i>Staurastrum hirsutum</i> Brébisson ex Ralfs •	Chlorophycées
<i>Staurastrum hystrix</i> Ralfs •	Chlorophycées
<i>Staurastrum inconspicuum</i> Nordstedt •	Chlorophycées
<i>Staurastrum muticum</i> Brébisson ex Ralfs •	Chlorophycées
<i>Staurastrum orbiculare</i> Ralfs •	Chlorophycées
<i>Staurastrum punctatum</i> Brébisson ex Ralfs **	Chlorophycées
<i>Staurastrum spongiosum</i> Brébisson ex Ralfs •	Chlorophycées
<i>Staurastrum striolatum</i> (Nägeli) W. Archer •	Chlorophycées
<i>Staurastrum pringsheimii</i> Reinsch •	Chlorophycées
<i>Hyalotheca dissiliens</i> Brébisson ex Ralfs •	Chlorophycées
<i>Hyalotheca mucosa</i> Ralfs. **	Chlorophycées
<i>Desmidioides swartzii</i> Ralfs *	Chlorophycées
<i>Desmidioides aptogonum</i> Kützinger **	Chlorophycées
<i>Aulacoseira granulata</i> (Ehrenberg) Simonsen	Diatomophycées
<i>Cymbella caespitosa</i> (Kützinger) Brun *	Diatomophycées
<i>Eunotia exigua</i> var. <i>tenella</i> (Grunow) Hustedt ***	Diatomophycées
<i>Eunotia exigua</i> (Brébisson ex Kützinger) Rabenhorst ***	Diatomophycées
<i>Eunotia minor</i> (Kützinger) Grunow ***	Diatomophycées
<i>Eunotia pectinalis</i> (Kützinger) Rabenhorst 1864 *	Diatomophycées
<i>Fragilaria leptostauron</i> (Ehrenberg) Hustedt **	Diatomophycées
<i>Frustulia weinholdii</i> Hustedt **	Diatomophycées
<i>Frustulia rhomboides</i> var. <i>saxonica</i> (Rabenhorst) De Toni	Diatomophycées
<i>Nitzschia capitellata</i> Hustedt **	Diatomophycées
<i>Nitzschia filiformis</i> (W. Smith) Hustedt •	Diatomophycées
<i>Nitzschia sublinearis</i> Hustedt •	Diatomophycées
<i>Nitzschia fonticola</i> (Grunow) Grunow in Van Heurck	Diatomophycées
<i>Navicula viridula</i> (Kützinger) Kützinger •	Diatomophycées
<i>Pinnularia microstauron</i> var. <i>brebissonii</i> (Kützinger) Hustedt **	Diatomophycées
<i>Pinnularia microstauron</i> (Ehrenberg) Cleve var. <i>microstauron</i> **	Diatomophycées
<i>Pinnularia viridis</i> (Nitzsch) Ehrenberg	Diatomophycées
<i>Sellaphora pupula</i> (Kützinger) Mereschkovsky •	Diatomophycées
<i>Stauroneis anceps</i> Ehrenberg *	Diatomophycées
<i>Stauroneis phoenicenteron</i> (Nitzsch) Ehrenberg	Diatomophycées
<i>Craticula ambigua</i> (Ehrenberg) D.G. Mann	Diatomophycées
<i>Sellaphora paenepupula</i> Metzeltin & Lange-Bertalot	Diatomophycées
<i>Rhicosphenia abbreviata</i> (C. Agardh) Lange-Bertalot **	Diatomophycées
<i>Surirella linearis</i> var. <i>constricta</i> f. <i>lata</i> Hustedt **	Diatomophycées
<i>Surirella linearis</i> W.M. Smith •	Diatomophycées
<i>Tabellaria fenestrata</i> (Lyngbye) Kützinger •	Diatomophycées
<i>Tabellaria ventricosa</i> Kützinger **	Diatomophycées
<i>Tabellaria flocculosa</i> (Roth) Kützinger	Diatomophycées
<i>Tabellaria quadrisepata</i> Knudson	Diatomophycées

(***) - espèce très abondante dans les récoltes, (**) - espèce trouvée environ 10 fois par récolte, (*) - espèce présente 1 à 4 fois par récolte, (•) - espèce identifiée environ 3 fois dans toutes les récoltes, (•) - espèce rare ou accidentelle dans l'ensemble des récoltes.

INV 4 : Poursuite de l'inventaire des invertébrés, particulièrement les groupes aquatiques

Cette opération est entamée par l'étude du peuplement d'invertébrés aquatiques des fosses de la tourbière bombée de la réserve naturelle du Venec (Finistère) dans le cadre du suivi des niveaux d'eau par piézomètres réalisée par Philippe Fouillet en 2008. Elle n'est pas poursuivie en 2009.

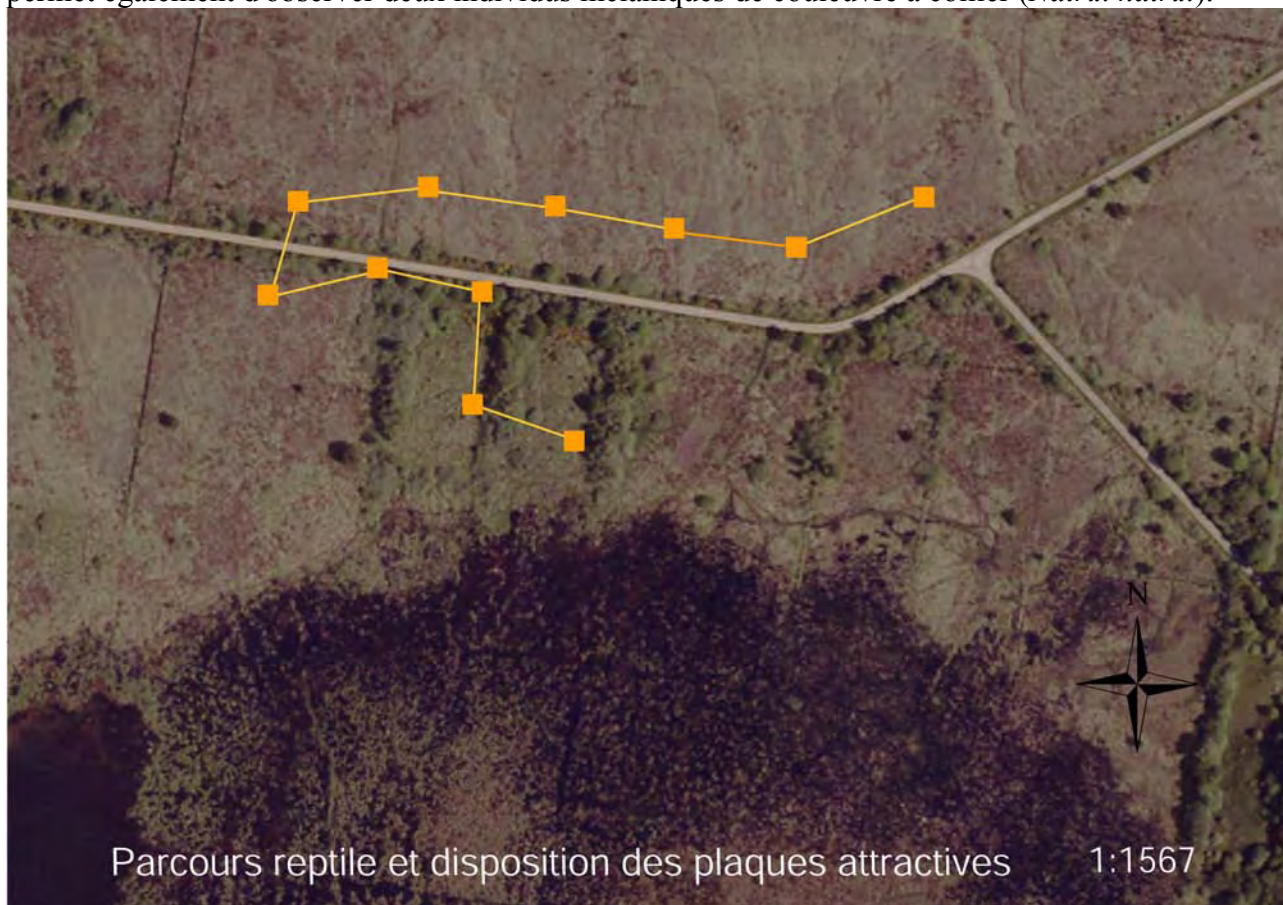
INV 5 : Poursuite de l'inventaire des vertébrés

L'inventaire des différents vertébrés se poursuit de manière informelle au gré des différentes opérations du plan de gestion.

Amphibiens et reptiles :

Dans le cadre du contrat nature que la région Bretagne a confié à l'association gestionnaire, un inventaire et comptage des espèces printanières d'amphibiens est mis en place sur le lagg du Venec. L'enchevêtrement des joncs bulbeux ne permet pas de comptage à la lampe de poche comme le protocole le préconise. Il est donc décidé d'abandonner cette station d'inventaire pour les années suivantes. Toutefois, il est clair que le Venec est un site d'importance pour la reproduction des tritons palmés (*Triturus helveticus*) et des crapauds communs (*Bufo bufo*). Il sera intéressant d'évaluer l'utilisation de la mare forestière creusée en mars 2009 par les salamandres pour se reproduire.

Ce contrat nature prévoit également la mise en place d'un parcours « reptile » sur 500 m jalonnés de 11 plaques attractives. Un de ces parcours est mis en place à cheval sur la RN Venec et sa périphérie (cf. illustration ci-dessous). Peu de reptiles sont vus au cours des 12 prospections (deux par mois d'avril à septembre) mais les espèces déjà inventoriées sont confirmées. Cette campagne permet également d'observer deux individus mélaniques de couleuvre à collier (*Natrix natrix*).



Nichoir :

A l'occasion de la nuit de la chouette organisée le 14 mars 2009 à proximité de la Réserve Naturelle du Venec, un nichoir prévu pour la chouette hulotte est posé dans le bois du site, parcelle n°6. Ce nichoir a pour objectif d'héberger un rapace nocturne, bien entendu, mais aussi de permettre le ramassage de pelotes de réjection qui pourront être analysées pour en déterminer les restes osseux. Comme le nichoir est sur la Réserve Naturelle, les renseignements que cette détermination pourraient délivrer sont intéressants puisque l'inventaire des micro-mammifères du Venec est inexistant.

Recensement de la fauvette pitchou :

En avril 2009, le directeur scientifique et un ornithologue de Bretagne Vivante mènent un suivi « fauvette pitchou » dans les monts d'Arrée qui donnera lieu à la rédaction d'un rapport « Expérience de recensement de la fauvette pitchou (*Sylvia undata*) dans les landes du Cragou et du Venec ». dont voici des extraits :

Introduction

La population des Monts d'Arrée est probablement numériquement importante, compte tenu des surfaces de milieux favorables, mais aucune estimation fiable des effectifs n'est actuellement disponible. L'intérêt de cette population à l'échelle régionale et nationale n'est donc pas connue. Dans la perspective de création d'une Zone de protection spéciale pour les oiseaux dans les Monts d'Arrée (ZPS), cette information est pourtant essentielle. Il nous a donc paru opportun de démarrer un travail de terrain pour tester un protocole adéquat pour le recensement de cette espèce dans les landes bretonnes. Cette expérience a été menée en avril 2009 sur deux sites protégés : les landes du Cragou et la tourbière du Vénec. Le protocole et les résultats obtenus seront directement réutilisables dans une étude plus globale sur l'ensemble des landes des Monts d'Arrée.

Matériel et Méthode

La fauvette pitchou est une espèce discrète dont l'observation est généralement fugace, se prêtant donc mal à l'observation. Même si son chant et ses cris d'alarme sont caractéristiques et si le mâle est très démonstratif lors de ses « rondes » sur son territoire, ses vocalisations restent rares pour l'observateur sans patience. Le peu de données quantitatives disponibles en France, sur les effectifs nicheurs et hivernants, est d'ailleurs une des « conséquences » de la discrétion de l'espèce (Purenne & Debout, 2007). L'objectif principal étant d'avoir un recensement aussi précis que possible de l'effectif nicheur, il est donc préférable d'utiliser la méthode de la repasse au magnétophone. Cette méthode consiste à diffuser brièvement le chant de l'espèce afin de provoquer la réaction et la réponse des mâles (et/ou des couples), cantonnés à proximité, en tant que défense du territoire.

Type de recensement

La méthode des quadrats (également appelée méthode des plans quadrillés) consiste à parcourir un site déterminé plusieurs fois durant la période de reproduction des oiseaux, le site étant cartographié sur un plan précis comportant un quadrillage d'itinéraires que doit suivre l'observateur. Tous les contacts avec les oiseaux sont reportés sur la carte, permettant ainsi de déterminer en fin de saison les territoires.

Résultats

Six secteurs de 4 ha ont été recensés, soit 24 ha de milieux *a priori* favorables. Il a été obtenu 9 contacts dans la lande humide, 2 contacts en tourbière haute active et 1 contact en lande mésophile.

Sur les six secteurs témoins échantillonnés, 4 sont occupés par au moins un couple de fauvette pitchou. Pour chacun des 5 territoires repérés, des mâles démonstratifs ont été observés et aussi parfois le couple défendant le territoire.

Pour le secteur du Venec, la densité pour 10 ha est de 2,1 couples (écart type = 1,9). Les carrés occupés sont ceux qui ont une végétation hétérogène mixte à lande, haies et talus boisés, fourrés à ajoncs et ce sont aussi les carrés les moins humides.

Discussion

Il existe, à notre connaissance, peu d'expériences de dénombrements de populations de fauvette pitchou. La méthode de recensement doit évidemment être adaptée aux caractéristiques de la zone d'étude. Dans la ZPS « Landes et dunes de la Hague » en Normandie, un inventaire mené en 2007 était basé sur des parcours pédestres dans les milieux propices, avec repasse du chant de l'espèce. Constituée d'un linéaire très étroit le long de la côte, à l'exception de quelques vallons plus étendus, la zone se prêtait bien à cette

méthode d'investigation. Dans les secteurs plus vastes comme le Venec et le Cragou, et a fortiori les Monts d'Arrée, il est inenvisageable de viser un inventaire exhaustif. C'est pourquoi nous avons opté pour un recensement à partir de quadrats définis de manière aléatoire pour obtenir un échantillonnage représentatif des différents milieux. Dans le cas d'une étude à l'échelle des Monts d'Arrée, il serait sans doute judicieux d'effectuer le tirage aléatoire des carrés en distinguant les landes sèches ou mésophiles des landes humides ou tourbeuses.

(...) D'après la littérature, la fauvette pitchou préfère la lande sèche ou mésophile, plutôt que la lande humide ou la lande tourbeuses. Un des éléments déterminants pour l'installation des couples semble être la présence de parcelles d'ajoncs d'Europe (*Ulex europaeus*) mature. La présence de touffes de callune (*Calluna vulgaris*) et de bruyère cendrée (*Erica cinerea*) est également favorable à l'espèce (van den Berg & al., 2001, Bibby & Tubbs, 1975 et Robins & Bibby, 1985). En Bretagne, les observations menées sur différents sites du Cap Sizun, de la presqu'île de Crozon et des Monts d'Arrée indiquent que la structure de la végétation est également très importante dans la répartition des territoires de nidification. L'espèce recherche souvent une mosaïque de lande basse, de fourré à ajonc et de fourré à prunellier où elle ne dédaigne pas la présence d'un pin maritime ou d'un jeune bouleau. La pitchou est inféodée à une végétation dense, où le taux de recouvrement est proche de 100%.

Dans les secteurs échantillonnés au Venec et au Cragou, la lande humide et les milieux tourbeux sont les mieux représentés en terme de surface et la lande basse à ajonc de Le Gall (*Ulex Gallii*) est dominante. Dans le secteur du Cragou, le pâturage de la lande par des bovins et des équins pourrait être un autre élément défavorable. En effet, dans ces secteurs, la végétation est plutôt basse dans son ensemble, avec de nombreuses ouvertures et donc au total un taux de recouvrement de la végétation assez faible. Il est donc probable que les secteurs recensés au cours de cette expérience ne présentaient pas des milieux optimaux pour l'espèce, ce qui pourrait expliquer les densités faibles obtenues. Dans notre région, dans les milieux les plus favorables, l'espèce peut atteindre des densités respectables : 4,8 couples pour 10 ha dans une lande des crêtes des Monts d'Arrée à Huelgoat (Guermeur & Monnat, 1980), ou 4 couples pour 10 ha de lande sèche en forêt de Paimpont (Constant & Mahéo 1970, in Cramp 1992).

Les résultats obtenus durant cette expérience sont donc assez loin des densités maximales et il est probable que sur tous les versants des crêtes des Monts d'Arrée, les conditions de milieux soient plus favorables à l'espèce que celles des deux secteurs étudiés.

D'autre part, l'hiver 2008-2009 a été relativement froid avec un enneigement (voir date et durée), ce qui a sans doute causé une mortalité importante et une diminution des reproducteurs potentiels. Il est donc possible que la population soit à un niveau minimal. Dans ce cas, la reconquête des effectifs sera dépendante de la rigueur du prochain hiver et si les conditions sont favorables à l'espèce, les densités pourraient être déjà plus élevées dès le printemps 2010.

Compte tenu des surfaces disponibles d'habitats potentiellement favorables, en 2009 l'effectif de l'ensemble du Venec pourrait être de l'ordre de 60 couples, et l'effectif des landes du Cragou de l'ordre de 35 couples.

Ce travail montre qu'il est tout à fait raisonnable d'arriver à une estimation assez précise de la taille de la population de fauvette pitchou des Monts d'Arrée. Au delà de cette estimation de l'effectif qui permettra d'apprécier le rôle de la zone considérée en terme de conservation de l'espèce à l'échelle nationale, la localisation d'un panel représentatif de territoires permettra de mieux appréhender les caractéristiques de l'habitat de reproduction dans les Monts d'Arrée. Ces informations déboucheront directement sur des orientations de gestion des milieux favorables à l'espèce et permettront de définir une stratégie de conservation de la fauvette pitchou dans l'ensemble du site Natura2000 des Monts d'Arrée.

Bargain B. & G. Guyot 2009. Expérience de recensement de la fauvette pitchou *Sylvia undata* dans les landes du Cragou et du Venec. Bretagne Vivante. 13 pages

SE 1 : Suivi des nids de chenilles de Damier de la succise

Conformément aux suggestions de suivis proposées par l'étude « Damier de la succise » publiée en 2005, seuls les nids de chenilles sont recherchés et comptés. Au vu de ce dénombrement, le papillon a visiblement mal supporté les mauvaises conditions météorologiques du printemps et de l'été des trois années passées car le nombre de nids est au plus bas comme le montre le tableau suivant :

Tableau 2 : nombre et localisation des nids de succises

Nb nids 2007	Nb nids 2008	Nb nids 2009	Localisation	Situation
0 nid	0 nid	0 nid	Secteur 4	RN
0 nid	0 nid	0 nid	Secteur 1	RN
2 nids	3 nids	1 nid	Parcelle 980	Périphérie
0 nid	1 nid	0 nid	Parcelle 972	Périphérie
2 nids	5 nids	4 nids	Parcelle 956	Périphérie
9 nids	7 nids	22 nids	Parcelle 1517-1485	Périphérie
2 nids	0 nids	0 nids	Parcelle 428	RN

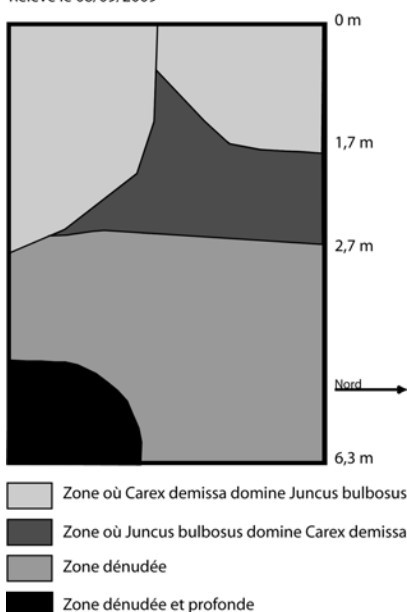
Les taches de succises sont en expansion mais, pour autant, le nombre de nids n'augmente pas. Seule la parcelle 1517-1485 comporte toujours autant de nids. On peut supposer que le début d'été pluvieux pour la troisième année consécutive n'a pas aidé le développement et la survie des chenilles du damier de la succise. Toutefois, les nids des parcelles 1517-1485 montrent que ce n'est pas la seule raison. On peut estimer que le parasitisme joue un rôle non négligeable dans la raréfaction des nids de damiers de la succise comme c'était le cas en 2003.

Fort de son expérience en matière de suivi du damier et de la moule perlière d'eau douce, le gestionnaire encadre une formation IRPa, le 29 septembre 2009, à destination des chargés de mission Natura 2000.

SE 2 : Poursuite des placettes d'étrépage et des secteurs fauchés de landes

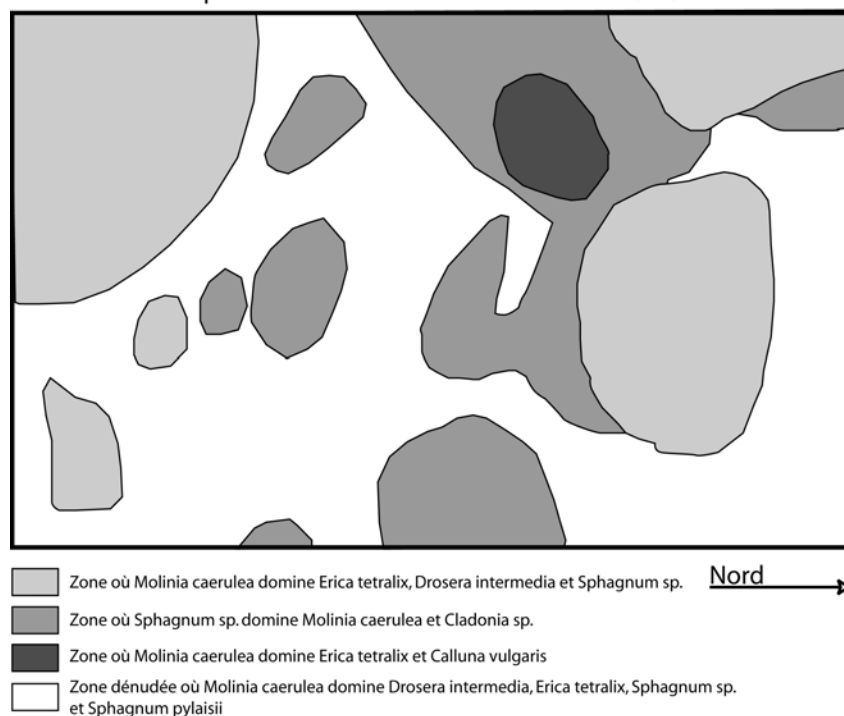
Une nouvelle placette d'étrépage est décapée en janvier 2009 grâce à l'aide d'un groupe d'étudiants du BTS GPN du lycée de Sucinio, à l'ouest du site. Cette placette ainsi que celle décapée en 2005 font l'objet d'un relevé botanique en septembre.

Placette décapée en janvier 2009 - 26 m²
Relevé le 08/09/2009



Le relevé global sur la placette est le suivant :

Espèce	C.A.D.
<i>Carex demissa</i>	15%
<i>Juncus bulbosus</i>	5%
<i>Molinia caerulea</i>	+
<i>Potentilla erecta</i>	+
<i>Erica ciliaris</i>	+
<i>Carex panicea</i>	+
<i>Ulex sp.</i>	+
Zone dénudée	80%
C.A.D. : coefficient d'abondance-dominance	

Placette n°4 décapée en avril 2005 - 120 m² - Relevé le 08/09/2009

Le relevé global sur la placette est le suivant :

Espèces	C.A.D.
<i>Molinia caerulea</i>	55%
<i>Erica tetralix</i>	10%
<i>Erica ciliaris</i>	+
<i>Calluna vulgaris</i>	+
<i>Eriophorum angustifolium</i>	+
<i>Scirpus caespitosus ssp. germanicus</i>	1%
<i>Sphagnum</i> sp.	10%
<i>Sphagnum pylaisii</i>	3%
<i>Polystichum vulgare</i>	+
<i>Cladonia</i> sp.	+
Bryophyte	+
<i>Carex demissa</i>	+
Zone dénudée	20%
<i>Drosera intermedia</i>	2%
<i>Juncus bulbosus</i>	+
<i>Carex panicea</i>	+

La placette 2009 ne présente aucune espèce patrimoniale pour l'instant. Le suivi entamé cette année permettra de compléter les connaissances acquises par le gestionnaire en matière de recolonisation de faciès décapés, connaissances déjà bien étoffées suite au suivi de placettes décapées en 1996 qui ont fait l'objet d'un rapport «Suivis de végétation de placettes d'étrépage expérimentales sur la Réserve Naturelle de Venec 1996-2003 » rédigé par José Durfort.

La placette décapée en 2009, quant à elle, est de plus en plus colonisée par la sphaigne de la Pylaie. Cette sphaigne colonise les zones décapées autour des touffes d'autres végétaux. Pour l'instant, il n'y a toujours pas de lycopode inondé (*Lycopodium inundatum*).

SE 3 : Poursuite des observations de l'érosion de la tourbière face au plan d'eau

Suite au travail de Jessica Bruggeman, les premiers relevés complémentaires sont programmés en 2010.

III. Interventions sur le patrimoine naturel

GH 1 : Fauche et entretien des prairies humides de la Réserve

- Les prairies 1, 2, 3 et 4 sont fauchées en août 2009 par le centre équestre de Brennilis dans le cadre d'une convention signée en 2009.
- La parcelle 779 est girobroyée par le même établissement dans le cadre de la même convention.
- Les parcelles 927, 810 de l'arrière Venec, 428 et n°8 du Venec sont girobroyées par le gestionnaire ; ces parcelles de l'arrière Venec sont contractualisées Natura 2000 (2007).
- Les parcelles 779, 780, 781, 965 et 967 sont pâturées par les chevaux du centre équestre dans le cadre d'une convention signée en 2009.
- Un layon de la parcelle 955 désenrésinée en 2007 est girobroyée par le gestionnaire. Il s'agit d'un essai concluant qui sera peut-être étendu à l'ensemble de la parcelle ainsi qu'à la 962 en 2010.

GH 2 : Suppression des ligneux sur des parcelles en voie de boisement naturel

En 2008/2009, Karine Reybois, en stage BTS GPN, met en place un protocole de dévitalisation des saules avec des méthodes alternatives – c'est à dire sans usage de produits chimiques – sur la parcelle 393 inaccessible à un tracteur et à un girobroyeur. Les conclusions de cette étude doivent permettre d'appliquer une méthode douce partout où les saules recèpent après avoir été coupés et où il n'est pas forcément souhaitable ou possible d'intervenir avec des engins agricoles.

Cette étude montre que le bâchage ou l'écorçage des souches de saules sont les meilleurs moyens de lutter contre le recépage de cette essence. Le bâchage est à privilégier quand il s'agit de petites zones de saules. L'écorçage est à privilégier pour des saulaies plus étendues et, éventuellement, avant abattage des arbres.

Par ailleurs, une cartographie des landes de la périphérie du Venec désenrésinées grâce à un contrat Natura 2000 et à un financement Interreg IIIB Heath est en cours. Elle est menée par Mélaine Ribereau (stagiaire BTS-GPN du lycée agricole de Sucinio) et devrait permettre de mieux suivre et mieux comprendre la phase de recolonisation de ces parcelles par les groupements végétaux constituant la lande. Ce travail sera terminé au printemps 2010 et concerne 2,859 ha répartis en 5 parcelles.

GH 3 : Fauches localisées dans les landes humides

Cette opération est programmée pour 2009/2010. Elle a pour objectif de favoriser les gentianes pneumonanthes (*Gentiana pneumonanthe*).

GH 4 : Création d'une mare en sous-bois

Une mare est creusée le 27 mars 2009 dans la parcelle boisée n°7, à son angle nord. Les étudiants en 1ère STAV du lycée agricole de Sucinio ont mené ce chantier en creusant cette mare dans la continuité d'un fossé qui longe la parcelle voisine. Une tache de sphaigne dans ce fossé laisse supposer que la mare pourrait être colonisée par cette plante. Par ailleurs, de nombreuses salamandres tachetées (*Salamandra salamandra*) ont été vues à l'automne 2008 sur la route ceinturant la réserve et il sera intéressant de suivre cette nouvelle mare pour savoir si l'amphibien l'utilise pour sa reproduction.

GH 5 : Création d'une fosse proche du sentier pédagogique

Une fosse est creusée le 9 janvier 2009 avec l'aide des étudiants BTS GPN du lycée agricole de Suscinio. En septembre 2009, aucune plante n'a colonisée la fosse. Seuls les gerris occupent la surface de ce trou constamment inondé. Les mottes de tourbe sont laissées sur le bord de la fosse pour être vues par les visiteurs.

GH 6 : Création d'une nouvelle placette d'étrépage en lande tourbeuse – secteur Ouest

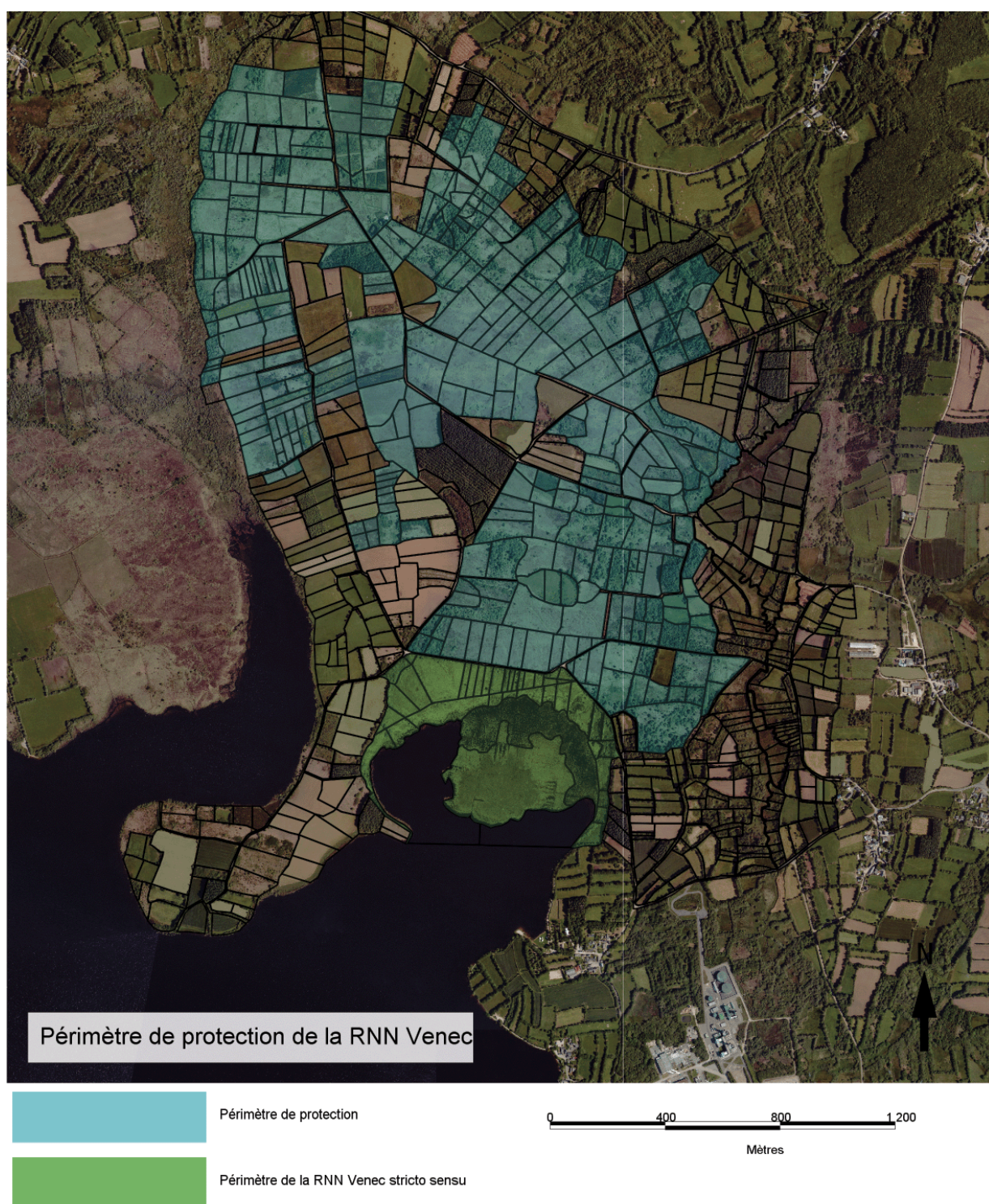
Une placette est décapée le 9 janvier 2009 avec l'aide des étudiants BTS GPN du lycée agricole de Suscinio. Le suivi de la recolonisation a lieu le 8 septembre (cf. opération SE2).

IV. Prestations de conseil, études et ingénierie**AD 2 : Extension du périmètre**

Suite au comité consultatif de 2007 et à la réunion du comité scientifique, il est proposé la création d'un périmètre de protection.

Le dossier pour la création de ce périmètre de protection est en cours de rédaction. Une première version devrait être finalisée au cours de l'année 2010. En juin 2009, Youenn Boudier dresse l'inventaire foncier du périmètre de protection tel qu'il est actuellement envisagé. Il en profite pour recenser les talus et les haies du secteur. Ces inventaires sont des éléments qui seront joints au dossier de création du périmètre de protection.

Le périmètre retenu par le comité de gestion et le comité scientifique réunis en 2008 est cartographié au cours de l'année 2009 (cf. carte page suivante).

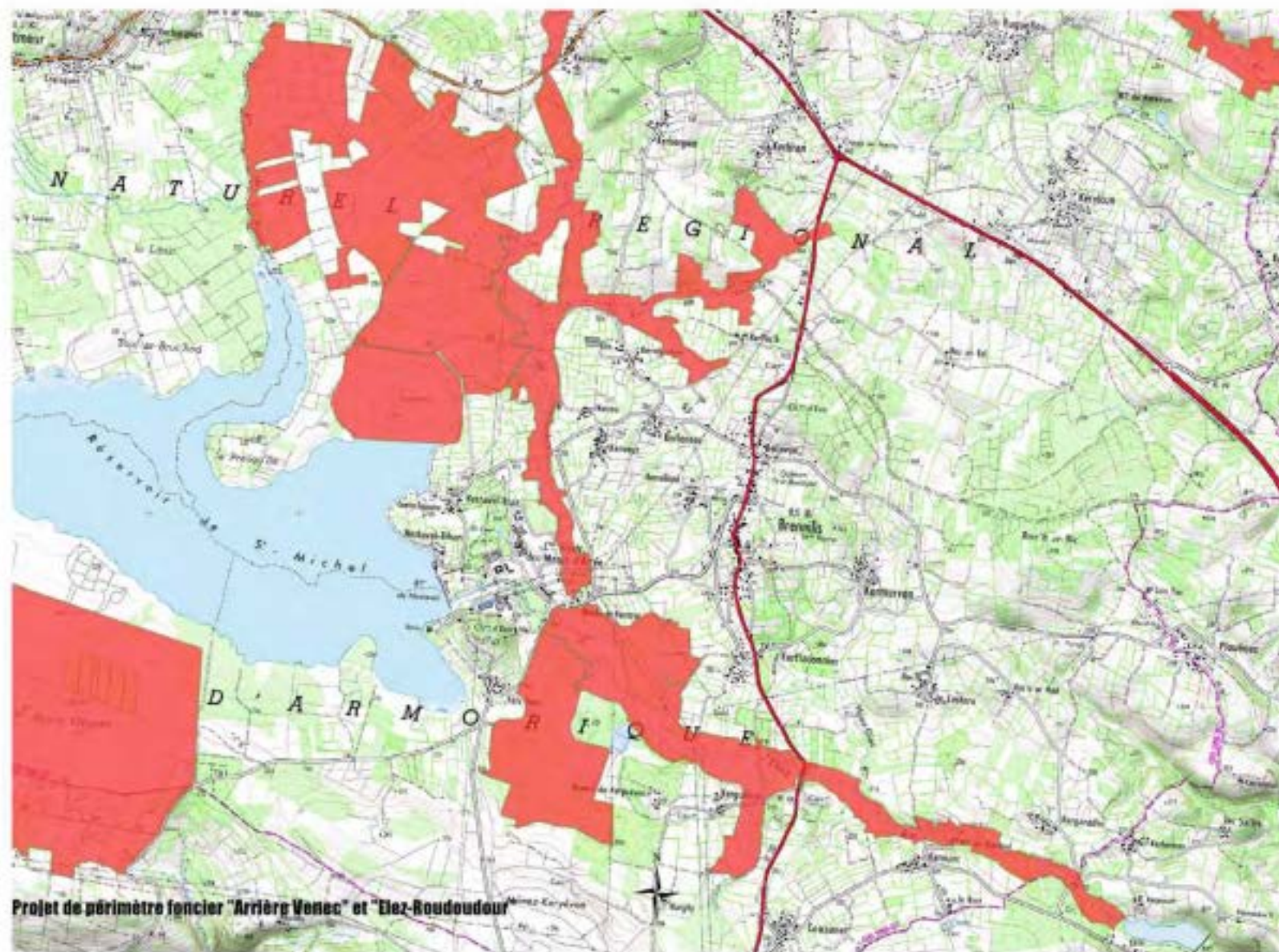


AD 3 : Maîtrise foncière

Suite à une réflexion menée depuis plusieurs années avec le Conseil général du Finistère et le Parc Naturel et suite aux contacts positifs avec la nouvelle municipalité, il est décidé d'étudier la création d'un périmètre d'intervention foncière sur l'arrière Venec et les rivières à castor (Roudoudour et Elez). Le 12 juin 2008, Bretagne Vivante et le PNRA travaillaient à la cartographie de ces périmètres d'intervention que le Conseil Général du Finistère et la SAFI, Société d'Aménagement du Finistère, animeraient par la suite. Bretagne Vivante serait le gestionnaire désigné des parcelles de l'arrière Venec ainsi acquises et partagerait cette mission avec le Groupe Mammalogique Breton sur les propriétés qui bordent les rivières à castor.

Le 17 septembre 2009, le gestionnaire présente les périmètres au comité consultatif « environnement » du conseil municipal de Brennilis (cf. carte page suivante). Le 18 septembre, le conseil municipal en débat une première fois « sans rencontrer d'opposition ». La mise en place de ce périmètre sera à nouveau discutée dans une prochaine séance du conseil municipal de Brennilis. Des modèles de délibération de principe sont d'ores et déjà proposés aux élus de Brennilis pour l'adoption des deux périmètres d'intervention foncière.

Au cours de l'année 2009, 1,11 ha de friches enclavées dans des terres agricoles, appartenant au gestionnaire sont échangées contre 2,5 ha de landes humides de M. Henri Laurent. Une prairie humide en bordure du Roudoudour n'a pas fait l'objet de cet échange car elle est inondée à cause d'un barrage de castor et M. Laurent n'a pas souhaité se désolidariser d'un groupe de trois propriétaires qui réclame des dédommagements du fait de la présence du rongeur et de ses conséquences.



AD 4 : Maîtrise d'usage et convention

Des conventions de pâturage (arrière Venec) et de fauche (Venec et arrière Venec) sont signées en 2009 entre les Ecuries du Venec et Bretagne Vivante. Cet accord fait suite à une autre convention qui permet au gestionnaire de vendre les poulains Dartmoor qui naissent sur les landes du Cragou via le centre équestre. La collaboration avec cet établissement est un atout non négligeable pour le gestionnaire, tant en terme de relation informelle avec la population locale que de partenariat pour l'entretien de parcelles du Venec et de l'arrière Venec.

Par ailleurs, le gestionnaire adhère à la charte Natura 2000 du site des monts d'Arrée et engage l'ensemble de ses parcelles dans ce dispositif. Celui-ci liste, selon les habitats, des engagements non rémunérés que doivent respecter le propriétaire et ses mandataires signataires. En contre-partie, le propriétaire bénéficie d'une exonération de charges foncières sur ces terrains.

V. Management et soutien**RE 5 : Mise en place d'un SIG**

Le responsable de sites s'est formé à l'utilisation de l'outil SIG grâce à l'encadrement prodigué par la géomaticienne de l'association. Le logiciel utilisé (gvSIG) est libre et n'engendre donc pas de droits d'utilisation. Les travaux pratiques de cette formation en interne ont permis l'élaboration d'un certain nombre de cartes (cf. cartes pages précédentes). Le gestionnaire dispose dorénavant d'un certain nombre de couches lui permettant une meilleure appréhension de la gestion du Venec et de sa périphérie.

INV 6 : Intégration des données espèces à la base de données SERENA

Les données naturalistes 2008 sont saisies au début de l'année 2009. Il en sera de même pour celles récoltées en 2009.

AD 1 : Gestion courante

En dehors des tâches administratives quotidiennes, il faut retenir :

- La lettre des réserves des monts d'Arrée n°5 sera éditée au cours de l'hiver 2009/2010.
- Les panneaux de signalisation de la Maison de la Réserve Naturelle du Venec sont mis en place depuis le début de l'année 2009 grâce au financement et au partenariat du PNRA et à la convention qui lie le Parc au gestionnaire.
- Les panneaux de signalisation de la RN Venec ont fait l'objet de plusieurs rencontres et réunions au cours de l'année. Le 19 août, les ATD de Pleyben et du Huelgoat, la DIREN Bretagne, le PNRA, la commune de Brennilis et Bretagne Vivante se réunissaient en mairie de Brennilis pour se mettre d'accord sur la répartition des différents panneaux. Le montage financier et la participation des différents partenaires sont à l'étude.
- L'inauguration de la Réserve Naturelle Régionale des landes du Cragou et du Vergam qui constitue avec la Réserve Naturelle Nationale du Venec, les éléments de ce qui pourrait devenir à terme un corridor écologique unique en Bretagne, de la limite costarmoricaine aux rives de la rade de Brest.

MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

I. Participation à la recherche

RE 4 : Analyse d'échantillons de tourbe blonde de la tourbière pour la recherche de macrorestes de sphaignes en vue de leur identification.

Cette opération n'est pas programmée pour l'instant.

RE 6 : Etude des pollens fossiles et analyses chimiques élémentaires et isotopiques en vue de reconstituer l'évolution de la végétation, du climat et des impacts des activités métallurgiques sur les 6000 dernières années.

Cette opération n'est pas programmée pour l'instant. Toutefois, le studio de la Maison de la Réserve Naturelle a permis l'hébergement de Mme Cécile Le Carlier, ingénieur archéométallurgiste de l'université de Rennes I, et de l'étudiante qui l'accompagnait. Son travail « Paléopollution métallurgique en Bretagne : filiation mines/ateliers métallurgiques/objets métalliques non ferreux ; impacts environnementaux anciens et actuels - *Pollution des sols autour des mines de Locmaria - Berrien* » est encore un élément à porter au bénéfice de la conservation de la biodiversité puisque des traces de pollutions anciennes sont recherchées dans la tourbe d'un site de Locmaria-Berrien. Par ailleurs, c'est également une illustration de la façon dont peut s'articuler une collaboration entre un laboratoire de recherche et le gestionnaire. Les détails du travail de recherche de Mme Le Carlier figurent à l'Annexe 1 : Présentation de l'étude menée par Mme Le Carlier.

II. Prestations d'accueil et d'animations

FA 1 : Animations d'été / public estival

Contrairement à ce que la météo laissait présager, la saison n'est pas mauvaise, bien au contraire puisque c'est le meilleur chiffre de l'histoire des animations nature à Brennilis (cumul animation / visite de la Maison de la Réserve Naturelle). Ces bons chiffres sont non seulement dus à la qualité des animations et de l'accueil à la maison de la Réserve Naturelle mais aussi au prix modique pratiqué par le gestionnaire. Bien entendu, le financement des animations dans les monts d'Arrée par le Conseil Général et la mise à disposition gracieuse de l'équipement par la commune de Brennilis permettent la pratique de ces tarifs.

De plus, l'année 2009 est marquée par une ouverture de la Maison de la Réserve Naturelle du Venec du 15 juin au 15 septembre grâce à une convention signée entre la commune de Brennilis et Bretagne Vivante. Cette convention comprend également un volet « animations scolaires » et « participation à la commission consultative environnement et tourisme ». Cette convention d'objectifs octroie au gestionnaire une aide financière lui permettant d'ouvrir la maison de la réserve naturelle dès le 15 juin et de la fermer au 15 septembre.

Tableau 3 : Fréquentation aux animations « castor et tourbière » et à la Maison de la Réserve Naturelle et des Castors

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Animation Castor/tourbière	272	199	197	159	343	239	234	240
Maison RN et Castor	?	159	37	413	581	440	516	991
Total	272	358	234	572	924	679	750	1231

FA 2 : Animations scolaires

Au début du mois d'octobre, les animations pour les groupes affichent un chiffre assez satisfaisant de 268,5 journées-personnes réparties en 27 demi-journées auxquelles il faut ajouter 6 demi-journées de préparation. La convention d'objectifs de Brennilis est en partie responsable de l'amélioration de ce chiffre puisqu'elle prévoit le financement de quatre demi-journées d'animations pour l'école de Brennilis. Ces animations n'étaient pas seulement sur le thème de la tourbière puisqu'il s'agissait d'approches des invertébrés d'eau douce et du sol ainsi qu'un premier contact avec les végétaux pour les plus petits.

Il serait souhaitable que cette convention soit élargie aux autres communes de la Communauté de communes du Yeun Elez pour les écoles mais aussi pour le centre aéré qui vient d'être construit à proximité de la Réserve Naturelle.

FA 3 : Animations pour groupes d'adultes

Les chiffres de fréquentation sont meilleurs (cf. paragraphe précédent) et sont liés à la demande grandissante de l'auberge du Youdig d'encadrer des randonnées naturalistes pour des groupes qui viennent s'y restaurer ou visiter l'exposition consacrée au patrimoine bâti des monts d'Arrée.

L'année 2009 est également marquée par l'organisation du Tro Menez Arre sur la commune de Brennilis. Cet événement organisé par l'école Diwan de Commana a permis à 10.000 personnes (c'est le record !) de découvrir les richesses du patrimoine naturel de la commune. La Maison de la Réserve Naturelle et des Castors était ouverte par des bénévoles à cette occasion et deux animateurs ont pratiqué le « maraudage », c'est à dire l'interpellation des randonneurs pour leur présenter la Réserve Naturelle ou les castors en moins de cinq minutes. Cette technique a permis aux animateurs de toucher plusieurs centaines de personnes au cours de la journée qui sont repartis avec une idée plus précise sur la conservation de la nature et un dépliant des animations d'été.

Ce dépliant d'été est également une nouveauté 2009 puisque le PNRA vient de l'éditer à 5000 exemplaires sur les bases d'une maquette réalisée par le gestionnaire. Ce document promeut l'ensemble des animations estivales proposées par Bretagne Vivante dans les monts d'Arrée (cf. Annexe 2 : dépliant parc des animations estivales de Bretagne Vivante).

Enfin, le 19 septembre 2009, une partie du conseil municipal visite la RN Venec et le site à castors utilisé pendant l'été.

FA 4 : Interprétation

Le livret d'interprétation permet aux personnes qui ont raté les animations ou qui préfèrent découvrir le site seul de bénéficier des explications qui y sont distillées. Plus d'une centaine de livrets ont été distribués au cours de l'été.

Des compléments ont été ajoutés à l'exposition de la maison de la Réserve Naturelle. D'autres devront être réalisés au cours de l'année 2010.

FA 5 : Maison de la Réserve Naturelle

La saison est plutôt bonne comme l'indique le tableau 3, ci-dessus. La Maison de la Réserve Naturelle et des castors joue le rôle d'un point d'information, tête de pont des activités touristiques de la commune : Auberge et expo du Youdig, Ecuries du Venec, pêche sur le Grand Lac Intérieur, camping. En tant qu'équipement du Parc, la Maison de la Réserve Naturelle et des castors promeut également les autres établissements labellisés par le PNRA.

C'est aussi le lieu où des personnes viennent chercher une information naturaliste qu'ils ne trouvent pas ailleurs. Cette demande est grandissante et démontre bien l'intérêt d'un équipement comme celui-ci à Brennilis tant son environnement naturel est riche.

En plus de la convention d'objectifs paraphée le 16 février 2009 entre la commune de Brennilis et Bretagne Vivante, une convention de mise à disposition de la Maison de la Réserve Naturelle est signée entre ces deux parties. Cette convention régularise une situation qui n'était claire pour aucun des deux signataires.

Conclusion

Cette année est marquée par de nouveaux suivis qui se mettent en place et par les extensions foncières et réglementaires envisagées pour la périphérie de la Réserve Naturelle. L'ensemble des partenaires ont signifié au gestionnaire la confiance qu'ils ont dans sa capacité d'assurer la conservation de la Réserve Naturelle du Venec. Il s'agit entre autres de la convention signée avec la commune de Brennilis mais aussi de l'augmentation substantielle de la dotation de l'Etat. Celle-ci se traduit par une valorisation et un renforcement de l'équipe en place. Cette réorganisation est rendue possible par la multiplicité des partenariats liés sur l'ensemble des monts d'Arrée, tant sur la Réserve Naturelle du Venec que sur la Réserve Naturelle Régionale des landes du Cragou et du Vergam.

2010 sera l'année d'une cartographie réactualisée et plus précise en ce qui concerne les associations phytosociologiques du bombement, de la poursuite du travail autour des deux périmètres, de la continuation des suivis entrepris les années précédentes.

Annexe 1 : Présentation de l'étude menée par Mme Le Carlier

Paléopollution métallurgique en Bretagne : filiation mines/ateliers métallurgiques/objets métalliques non ferreux ; impacts environnementaux anciens et actuels. *Pollution des sols autour des mines de Locmaria - Berrien*

Cécile Le Carlier, Ingénieur archéométallurgiste, UMR 6566 CReAAH Campus de Beaulieu, Rennes

Le projet dans sa globalité

Les activités métallurgiques entraînent de nombreuses modifications dans l'environnement et ont des conséquences environnementales importantes. En effet, les métaux résiduels s'accumulent sur les sites miniers et métallurgiques anciens et présentent un risque de toxicité important. Ces pollutions, qui sont encore visibles de nos jours, sont souvent actives dans l'environnement actuel. La Bretagne, de part les nombreux vestiges qu'elle présente, a connu des activités métallurgiques intenses depuis l'Age du Bronze jusqu'à des périodes récentes. La pollution liée à ces activités est donc réelle. Cependant, jusqu'à maintenant, aucun travail global de cartographie des sites, ni d'impacts de ceux-ci sur l'environnement, n'a été mené (une seule étude en cours concerne les mines de Trémuson). Le projet s'attachera à résoudre le problème de la filiation des métaux non ferreux afin de définir l'origine géographique de ces pollutions et d'en établir une cartographie.

Ce projet présente une problématique de recherche pluridisciplinaire « Sciences Humaines » et « Sciences de l'Environnement » touchant les domaines suivants :

1) L'archéométallurgie par la reconnaissance des sites miniers et métallurgiques et leur caractérisation, avec à terme, la reconnaissance des lieux de production et des courants de diffusion. La restitution des échanges commerciaux passe par la détermination de la filiation chimique et isotopique entre minerais, déchets des sites de production métallurgiques (essentiellement les scories) et objets métalliques. Il sera alors possible d'estimer le développement économique et culturel des sociétés en suivant l'évolution de l'activité métallurgique au cours des âges dans la péninsule armoricaine.

2) L'environnement, via les pollutions actuelles ou anciennes et leur impact sur le milieu. Le projet permettra d'établir le risque potentiel de toxicité à l'échelle de la Bretagne et tentera de faire la part entre pollutions moderne et ancienne. En effet, l'héritage « pré-industrielle » est à prendre en compte pour mieux comprendre nos pollutions récentes et leur devenir. Ainsi, l'impact des activités métallurgiques anciennes sera caractérisé et quantifié dans l'environnement ancien (au travers de l'étude des tourbières) et actuel varié (sols, végétaux, sources...). Il sera possible de constater l'impact de ces pollutions sur le milieu au moment de l'activité, et de se rendre compte si cette pollution peut encore nuire de nos jours. Dans ce cas, on cherchera à cerner la zone d'impact de cette pollution afin, dans le futur, de pouvoir limiter la transmission vers l'Homme.

Ce projet pluridisciplinaire s'appuie à la fois sur des sources issues des Sciences Humaines (archéologie, histoire) et sur des mesures analytiques développées dans les domaines de la chimie et de la physique qui sont actuellement appliquées aux domaines des Géosciences.

Concernant les Sciences Humaines, les archives minières et métallurgiques remontent jusqu'à la révolution (peut être au-delà) et permettent de localiser les installations les plus récentes. Au-delà de cette période, la localisation des ateliers sera obtenue grâce

aux prospections et fouilles archéologiques. Les prospections seront essentiellement pédestres mais accompagnées de mesures chimiques systématiques grâce aux nouveaux appareillages développés depuis quelques années (fluorescence X portatif). Une fois les zones polluées repérées, les prospections géophysiques aideront à localiser les ateliers qui pourront être fouillés. L'ensemble de ces données permettra de localiser les zones de production et de transformation du minerai en métal, c'est à dire les « zones sources » indispensables pour réaliser la filiation minerais/objets. Ce sont ces ateliers qui ont engendré de fortes pollutions métalliques.

La caractérisation chimique de ces « zones sources » (analyses des minerais et des scories de réduction) se fera plus précisément en laboratoire sur des prélèvements, grâce à la mesure de la teneur en éléments polluants ou grâce à des mesures isotopiques de certains éléments (isotopes du plomb par exemple) qui fournissent des rapports caractéristiques de chaque « zone source ». Ce sont ces mêmes rapports isotopiques que l'on cherchera à retrouver dans l'environnement ancien (marquage dans les tourbières) et actuel des sites métallurgiques (sol, eau, végétation) afin d'évaluer l'étendue et l'impact (dispersion par l'eau ou les fumées) de la pollution engendrée par ces activités. Le lien avec les objets métalliques archéologiques se fera par l'analyse chimique et isotopique. La datation de ces activités sera réalisée grâce aux mesures du C14 sur les sites d'atelier ou dans les tourbières. L'impact de l'activité métallurgique sur le changement de paysage pourra être observé grâce aux analyses polliniques réalisées sur les mêmes carottes de tourbe ayant servi aux analyses isotopiques. Ces données seront ajoutées à celles déjà acquises en grand nombre par les chercheurs de notre laboratoire.

L'étude développée dans le cadre du stage de recherche M2 de mars à juin 2008

A lecture des paragraphes précédents, on peut se rendre compte que la réalisation d'un tel projet ne peut se faire que sur de nombreuses années. Il représente en fin de compte le résultat d'une accumulation de données obtenues lors d'études plus spécifiques.

L'étude envisagée sur le site des mines de Locmaria-Berrien est la première de ce genre dans l'Ouest. Des études comparables ont déjà été menées sur des sites archéologiques anciens (ateliers métallurgiques du Mont Lozère (Cévennes) et de Melle (Deux Sèvres)) ou sur des sites plus récents (site industriel de Pibram en République Tchèque), montrant la persistance de la pollution dans les sols longtemps après la fin de l'activité.

Le site de Locmaria Berrien est un site intéressant dans le sens où l'activité a cessé depuis suffisamment longtemps pour que la nature commence à reprendre ses droits (ou ne les reprenne pas), et n'est pas si vieux au point d'en avoir perdu le souvenir. Les terrains susceptibles d'avoir été pollués sont alors parfaitement localisés.

Nous souhaitons pouvoir réaliser une prospection géochimique à l'aide d'un analyseur portable. Il s'agit d'un appareil portable appelé « Niton » qui génère des rayonnements de type « fluorescences X » qui permettent de doser quelques éléments chimiques présents dans les sols. Ce sont essentiellement des éléments métalliques, dont le plomb.

Il s'agit alors de doser les éléments dans le sol en suivant un quadrillage à espacements réguliers. La localisation des analyses sera assurée par des mesures GPS. Ce type d'analyse in-situ n'engendre aucune destruction de quelque sorte.

On pourra ainsi générer des cartes de dispersion et de concentration pour un certain nombre d'éléments chimiques. Ce travail permettra de faire un état des lieux quant à la pollution actuelle des sols liée à l'activité et métallurgique ancienne.

Bilan du suivi des gîtes d'hibernation . Bretagne Vivante - SEPNB

Synthèse régionale - Hiver 2008-2009

Côtes d'Armor

commune	lieu-dit	date	PR	GR	GM	MB	ME	MN	MD	MM	MS	BB	OR	OG	PC	SC
Caurel	ardoisière këriven	02.01	1	111	7			2	3	1						
Dinan	remparts	cumul	17	92	6	0	136	11	5	0	1					
Fréhel*	cap Fréhel	cumul	4	150	1	1			0				2			
Louannec	chemin des douaniers	31.01	1	45												
Mellionnec	kerlève	15.11													1	
Mûr de Bretagne	poulancré	02.01		3						1						
Plélauff	croaz ar raden	15.11	1							1						
Plérin	les rosaires	15.03		3												
Plestin les Grèves*	grand rocher	cumul	12	120												
Ploubalzenec	pointe du château	15.03	1													
St-Gelven	bon repos	02.01								1		0				
Bilan Côtes d'Armor			PR	GR	GM	MB	ME	MN	MD	MM	MS	BB	OR	OG	PC	SC
			37	524	14	1	136	13	8	4	1		2		1	
			741													

Morbihan

commune	lieu-dit	date	PR	GR	GM	MB	ME	MN	MD	MM	MS	BB	OR	OG	PC	SC
Ambon	centre ville	26.02		10												
Baud*	mine st-maudé	cumul	9	1	26				4	3					1	
Beignon	anc.RN 24	31.01					1		1	8						
Berné	château de pontcalleck	09.01		5	5			1	1							
Berné	ste anne des bois	15.01		17												
Bieuzy les Eaux	er goh velin	07.12				1				3						
Bono (Le)	kernours	01.09				1				1						
Bono (Le)	notre dame de becquerel	01.09													1	
Brandivy	étang de la forêt	28.12	1													
Bubry	le haben	31.12	1							1					5	
Bubry	coët henven	31.12						1	2	1						
Campénéac	anc.RN 24	31.01				1		1	0	17			1			
Caudan	kerio	22.12		16	40				4							
Caudan	manéhic	10.02		5	2											
Caudan	kervriec	28.11		1												
Caudan	manéhuillec	28.11		4												
Cléguer	kersalo	22.12		123	37				5	2						
Elven	forteresse l'argoët	cumul		9	6				3							
Glénac*	mine haut sourdéac	cumul	48	292	71	1	16	2	8	16		0	0			0
Grandchamp	locmeren des près	30.12	21													
Grandchamp	poulmarch	25.11													4	
Gémené sur Scorff	salles de gardes	03.04		2	3											
Guidel	locmiquel méné	12.01		2												
Guidel	beg er roz	12.01		8	3											
Guidel	kerizaouët	23.12		6												
Guidel	kermené	03.01		1	4											
Guidel	kerhoat ellé	02.02		2		2										
Hennebont*	kerpotence	22.12	1	1	2											
Inguignel	le gastonnet	cumul		1		2				3						
Inzinzac-Lochrist	anc.forge	22.12	3	181	15				4							
Inzinzac-Lochrist	parc de bunz	30.01		3												
Kernascleden	église	09.01		176												
Kervignac	locunolé	03.01		12												
Kervignac	kernours	15.12		6	1											
Kervignac	fontaine galèze	15.12		1												
Langoëlan	quénépan	07.02						1	1							
Langonnet	st-germain	01.04		7												
Lignol	D18	29.12								3						
Locmiquélic	kerdreff	06.02		2												
Locqueltas	trédrec	07.01			1											
Malansac	ardoisière parc préhistoire	cumul	1	98	4			2	11	7						
Malansac	ardoisière ville au blanc	cumul		0	0			0								
Marzan*	vilaine	03.01	12	188	3		0	0	7	8						
Merlevéenez	mané branroc'h	15.12		1												

Monterblanc	aérodrome	07.01	7	10	2		1							1			
Nivillac	vilaine	03.01		30	22			6	16	9							
Nivillac	château	03.01		7	5												
Nostang	st-symphorien	01.12		5													
Penestin	le halguen	19.01		4													
Persquen	coëtdic	18.11									1						
Persquen	kerouden	cumul						1	2	2							
Persquen	st-maudé	29.12						1	1			2					
Persquen	raoullen	10.12						1	1						1		
Persquen	kerlénat	31.12							2								
Persquen	talhouët	31.12						1	1								
Ploërdut	kercro bas	09.12									1				1		
Ploërdut	restelhuilio	07.02						1	1								
Ploemeur	soye	22.12		19	12				0								
Ploemeur	kervinio	22.12		9	1	0		0									
Ploemeur	kerchaton	20.01				4											
Ploemeur	cosquéric	23.12		4													
Plouay	kerguescanff	15.01				1											
Plouay	st-inifer	27.12						1							1		
Plouhinec	kerverner	01.12		1													
Plouhinec	le magouër	23.02			3												
Pluherlin	vallée	cumul	4	7	79	1	11	12	38	62		1	3			2	
Plumergat	goh rest	30.12													1		
Pluvigner	manoir de kergroëz	23.11												1			
Pluvigner	lann kerès	28.12				2		1	1	6							
Pluvigner	bot josse	28.12								1							
Pontivy	kerficel	07.12		1					3	4							
Pont-Scorff	odyssaum	22.12		8	1												
Quéven	kergalan bihan	20.01		2													
Quéven	moustoir flamm	08.01		4	8			1									
Quéven	stang kergolan	20.01				1											
Riantec	kervennic	15.12		1													
Rochefort en Terre	château	cumul	3	6	20		3	1	3	9			2				
Saint (Le)	st-méen	15.11													1		
Ste-Brigitte	moulin des salles	02.01									1						
St-Aignan	lac guerlédan	02.01	1	6						1							
St-Gildas de Rhuys	le grand rohu	25.11		5													
St-Jacut les Pins	le passage	29.12	1	6	10												
St-Vincent sur Oust	le passage	29.12	1	14	14												
Sourn (le)	pierre fendue	02.01				1			4								
Bilan Morbihan			PR	GR	GM	MB	ME	MN	MD	MM	MS	BB	OR	OG	PC	SC	
			114	1330	400	18	32	35	124	167			4	8	2	16	2
		2252															

Ille-et-Vilaine

commune	lieu-dit	date	PR	GR	GM	MB	ME	MN	MD	MM	MS	BB	OR	OG	PC	SC
Bourbarré	moulin briand	13.01		5	11			1								
Chatillon en Vendelais	chât.hurlières	06.02			1	1		6	5	10		1	3			
Ercé près Liffré	chât.bordage	09.02	1		74	6		7	3	16						
Fougères	centre ville	cumul			6	2		2	2	1						
Gahard	tréssardières	cumul			3	1		1	2	2						
Hédé	vallée des moulins	11.01	1		11			1	1							
Landéan	forêt domaniale	06.02	1		20		0	5	0	7			1			
Langon*	corbinières	cumul	2	76	46				11	9						
Langon	beausoleil	29.12		2												
Paimpont*	chât.pavillon	31.01	5	9	15			3	12	17			2			
Paimpont	les forges	31.01	1	0	2		1	1	0	3						
Pléchatel	yvrieul	31.01	0	8	7			0	0	1						
Pleurtuit	les rues	29.12		1												
Pleurtuit	sud du bourg	29.12			2											
Pleurtuit	rond point	11.01		3												
Pleurtuit	ville es sauvé	29.12		3												
Pleurtuit	bois	28.12		1												
St-Aubin du Cormier	château	06.02			5	1	1	5	1	8						
St-Briac/Mer*	garde guérin	11.01		110	5											
St-Lunaire	ponte du nick	04.01		1												
St-Suliac	montgarreau	cumul	1	2	1		0									
Tiercent	château	cumul	1	2				3	4	6						

Bilan Ille-et-Vilaine		PR	GR	GM	MB	ME	MN	MD	MM	MS	BB	OR	OG	PC	SC
		13	223	209	11	2	35	41	80		1	6			
	621														

Finistère

commune	lieu-dit	date	PR	GR	GM	MB	ME	MN	MD	MM	MS	BB	OR	OG	PC	SC
Bohars	beuzit	01.02		2												
Bourg-Blanc	kergontès	01.02		9					1							
Brest	questel	18.01		6					10							
Brest	kervallon	01.02		0												
Brest	ste-anne du portzic	17.02		7												
Brest	route de la corniche	01.02		1												
Cap-Sizun	grotte	14.12		511												
Conquet (Le)	kermoravan	25.01		19									1			
Conquet (Le)	keringar vraz	18.01		14												
Esquibien	lezongar	05.01		39												
Guillers	keriolet	18.01		10												
Plouarzel	chât.kervéatous	04.02		659												
Plouhinec	sy-julien	05.01		4												
Bilan Finistère			PR	GR	GM	MB	ME	MN	MD	MM	MS	BB	OR	OG	PC	SC
				1281					11				1			
	1293															

Bilan Bretagne	PR	GR	GM	MB	ME	MN	MD	MM	MS	BB	OR	OG	PC	SC
	164	3358	623	30	170	83	184	251	1	5	17	2	17	2
	4907													

Légende

St-Renan*: réserve

Observateurs: Anotta Jean-Phillipe, Bargain Bruno, Bouche Vincent, Chanony Patrick, Choquené Guy-Luc, Esvan Daniel, Farcy Olivier, Gager Laurent, Gager Yann, Guérin Joël, Le Bris Yann, Le Houédec Arnaud, Le Houédec Gwenina, Le Mouël Arno, Manelphe Jean, Martin Emmanuelle, Morel Régis, Pasco Pierre-Yves, Petit Eric.

Bilan du suivi des colonies de mise-bas

Bretagne Vivante-SEPNB Printemps- été 2009

Petit rhinolophe *Rhinolophus hipposideros*

	commune	dépt	lieu-dit	gîte	date	adultes	jeunes	remarques	
1	Ploerec/Arguenon	22	chât.bois bily	cave	02.06	0	0		1
			résidence scott & miller	combles		0	0		1
			chât.bois bily	cave	13.07	1	0		1
			résidence scott & miller	combles		0	0		1
2	Plédéliac	22	chât. La hunaudaye	cheminée	13.07	8	5		1
3	Quinténic	22	chât.la vallée	combles	02.06	17	0		1
					13.07	20	13		1
4	Fréhel	22	chât.ville roger	combles dépendances				pas de suivi	
5	Fréhel	22	chât.vaurouault	combles	18.07	35	34		1
6	Fréhel	22	mal à venir	combles garage	20.06	0	0	1GR	1
7	Fréhel	22	la vicomté	combles	20.06	0	0		1
8	Pléboulle	22	chât.reignerais	combles garage	20.06	9	0		1
				combles étable		20	0		1
				cave		1	0		1
				chapelle		1	0		1
				combles garage	18.07	36	29		1
				combles étable					
				cave		1	0		1
				chapelle		0	0		1
9	Pléboulle	22	val st-cyr	combles longère	18.07	5	1	1GR	1
10	Pléboulle	22	moulin val st-cyr	combles	18.07	?	?	propriétaire absent	1
11	Plurien	22	moulin montafilan	combles				pas de suivi	
12	Plurien	22	bois ripeaux	combles				pas de suivi	
13	Plurien	22	traînebeau	grange	18.07	20	12		1
14	St-Cast Le Guildo	22	chât. du val	combles dépendances	20.06	21	0	4GR	1
					18.07	0	0	1GR, 1SC	1
15	Guenroc*	22	église	combles	11.05	25	0		1
					06.07	12	0		1
					17.07	26	10		1
					26.08	5	0		1
16	Hénanbihen	22	grande motte	combles	02.06	0	0		1
					13.07	3	3		1
17	Hénanbihen	22	la folinais	combles dépendances	02.06	13	0		1
					13.07	10	8		
18	St-Gilles Pligeaux	22	chât.kervillio	combles dépendances					
19	Bourseul	22	chat.beaubois	nef chapelle	13.07	7	6		1
20	Tonquédec	22	château	cheminée tour					
21	Pléguien	22	chât. la salle	cave					
22	Trébédan	22	chât. le chalonge	comble dépendance	03.06	96	0	1 ME	1
				comble four		32	0		1
				comble dépendance	13.07	112	72		1
				comble four		1	0		1
23	Broons	22	buhain	combles	30.07	10	1		1
24	Mégrit	22	bonan	combles	17.07	21	3		1
25	Concoret	56	chât.le rox	combles	13.07	5	4	comptage non significatif individus dans un combles inaccessible	1
26	Concoret	56	chât.comper						
27	St-Servant/Oust	56	chât.kergras	combles	06.07	11	7		1
28	St-Servant/Oust	56	chât.castel	cave	06.07	0	0		1
				dépendance droite		4	1		
				dépendance gauche		0	0		1
				sellerie		0	0	1 GR	1
				grange château		23	10		1
				anc.ferme		3	1		1
29	Taupont	56	manoir bréhaut	combles dépendance	06.07	10	6		1
30	Pluherlin	56	chât.talhouët	combles dépendance	11.06	35	1	1ME + 1GR	1
					10.07	49	20		
31	Monteneuf	56	chât.la voltais	combles	07.06	16	0		1
					05.03	5	3		1
32	Bieuzy les Eaux	56	chapelle st-gildas	combles	12.06	48	0		1
					15.07	68	33	52 en sortie de gîte	1
33	Theix	56	chât.plessis josso	combles				pas de suivi	
34	Languidic	56	mané er ven	cheminées	05.06	17	0	Terrain défriché , arbres élagués , création de talus autour de la propriété privée ...pierres et ronces enlevées dans un bâtiment en ruine ! Bâtiment des pr pas encore touché mais avenir très compromis	1
					10.07	14	10	Comptage au gîte car pas de départ en chasse à 23h20	1
35	St-Aignan	56	botplançon	combles					
36	Pluméliau	56	st-nicolas des eaux	cave	15.07	12	5	1MD	1
37	Pluméliau*	56	chapelle st-nicodème	combles	12.06	127	0		2
					15.07	189	4	jeunes dans les combles non accessibles	2
38	Quistinic	56	chât.villeneuve-jacquelot	combles dépendance	15.06	30	1		1
					15.07	38	22		1
39	Malguénac	56	chât. lestrugeant	combles dépendance				pas de suivi	
40	Campénéac	56	la motte		05.06	14	0		1
					03.07	11	8		1
41	Quelneuc	56	chât. ville quéno	combles dépendance				pas de suivi	
42	Questembert	56	moulin lançais	tout le bâtiment	11.06	13	0		1
				hangar à bois				pas fait	
				tout le bâtiment	10.07	15	9		1
				hangar à bois				pas fait	
43	Malansac	56	moulin neuf	combles sous pente	11.06	6	0		1
					10.07	10	6		1
44	Inzinzac-Lochrist	56	écluse forge	galerie	11.06	24	0		1
					09.07	22	9		1
45	Rochefort en Terre	56	château	billetterie	10.07	1	1		1
				combles château		0	0		1
				tourelle chambre nord		0	0		1
46	Bubry	56	le haben	grange	04.06	31	0		2
				grenier		13	0		2
				grange	07.07	9	8		2
				grenier		6	5		2

			combles longères		64	58		2
47	Persquen	56	chât.pennern	combles	25.08	10	2	1
48	Epiniac*	35	moulin higourdaïs	tout le bâtiment	03.06	108	0	1
					14.07	155	104	1
49	Epiniac	35	le rocher aux bœufs	tout le bâtiment	03.06	33	0	1
					14.07	10	9	1
50	Epiniac	35	landal	combles	03.06	20	0	1
					14.07	27	16	1
51	Baguer Morvan	35	chât.la haute dibois	combles dépendance	03.06	30	0	1
				cave		3	0	1
				combles dépendance	14.07	62	32	1
52	Baguer Morvan	35	chât.la sageais	combles dépendance	03.06	12	0	1
					14.07	21	16	1
53	Baillé	35	chât.les flégès	combles dépendances	05.06	36	0	1
					15.07	22	15	1
54	St-Etienne en Coglès	35	moulin la monneraie	combles	06.06	22	0	1
					15.07	43	7	1
55	Bazouge la Pérouse	35	chât.la ballue	combles	06.06	6	0	1
					13.07	23	15	1
56	St-Brice en Coglès	35	moulin la motte	combles,cheminée	04.06	17	0	1
					10.07	10	3	1
57	St-Marc le Blanc	35	chât.la vairie	combles cellier	17.06	100	0	1
					13.07	68	23	1
58	St-Marc le Blanc	35	rocher bigot	combles cellier	17.06	48	0	1
				combles cellier	13.07	19	12	1
59	St-Marc le Blanc	35	la conterie	combles four	17.06	12	0	1
				combles maison	13.07	14	5	1
60	St-Thurial*	35	église	combles	06.06	32	0	1
					03.07	32	13	1
					14.07	nc	21	1
61	Combours	35	chât.trémigon	cave	03.06	8	0	1
				dépendance droite		35	0	1
				écurie charbon		0	0	1
				pavillon jardinier		25	0	1
				pressoir		0	0	1
				cave	14.07	0	0	1
				dépendance droite		41	25	1
				écurie charbon		3	2	1
				pavillon jardinier		26	14	1
				pressoir		1	0	1
62	Goven	35	chapelle ste-barbe	combles	19.06	0	0	1
63	St-Ouen la Rouërie	35	moulin la châtière	combles				
64	Poille	35	le logis	combles				
65	St-Seglin	35	chât.la sauvagère	combles dépendance	17.07	1	0	1
66	Paimpont	35	station biologique		05.06	3	0	1
					03.07	40	18	
						12	9	
								Info intéressante : je n'ai retrouvé que 5 individus à l'emplacement habituel, là où 10 jours plus tôt il y avait 58 individus (40ad+18juv). Mais au moment de repartir, dans le renforcement haut de plafond qui précède le comble qui abrite en général les quelques individus présents, j'ai trouvé un essaim de 16 individus, qui était donc apparu dans les 5 minutes que j'avais passées dans les combles. Cette observation renforce l'idée que la colonie se cache bien quelque part dans les recoins de la station (qui a une architecture très alambiquée) et, qu'en général, on observe que quelques individus satellites de l'essaim principal.
67	Chapelle Erbrée (La)	35	chât.les nêtuimères					
68	Chapelle aux Fitzméens (La)	35	visseiche					
69	Chapelle aux Fitzméens (La)	35	les vallées	combles	01.06	28	0	1
70	Chatellier (Le)	35	ancien presbytère	combles	15.06	66	0	1
					11.07	59	25	1
71	Tiercent (Le)	35	chapelle	combles	02.06	28	0	1
					17.07	17	8	1
72	St-Rémy du Plain	35	chât. la haie d'hirée					
73	St-Germain en Coglès	35	moulin de marigny	combles	07.06	7	0	1
					10.07	22	7	1
74	Tremblay	35	moulin neuf	combles				
75	Montours	35	le chêne sec	combles	18.07	14	9	1
76	Montours	35	la morandais	combles	20.06	38	0	1
					18.07	40	31	1
77	Vieux-Vy sur Couesnon	35	moulin du gué morin	combles	15.07	1	0	1
78	St-Ouen des Alleux	35	Le haut tertre	combles	15.07	8	4	1
79	Meillac	35	les rochers monnier	combles				
80	Lanhélin	35	la vallée	combles				
81	Bonnemain	35	la perrine	cellier				
82	Gahard	35	église	combles	16.07	15	5	1

Grand rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*

	commune	dépt	lieu-dit	gîte	date	adultes	jeunes	remarques	
1	St-Servant/Oust	56	chât.castel	grange ferme	06.07	129	58	128 en sortie, 1ère sortie à 22h22	2
				grange anc.ferme		0	0		1
				sellerie		0	0		1
2	Kernascléden*	56	église	combles	10.06	123	0		2
					24.06	201	53	185 en sortie de gîte et 16 au gîte	2
					16.07	365	293	331 en sortie de gîte et 34 au gîte	2
3	Marzan*	56		galerie allemande	03.07	84	84		4
4	Sarzeau*	56	église de brillac	combles	04.06	70	3	8 cad, 1 seul comptage, présence de chouette effraie	2
5	Inzinzac-Lochrist	56	écluse forge	soubassement quai	11.06	261	0		2
					09.07	276	78	3 GM, 1 PC à 10 cm d'1GR jnv	2
6	Ploërmel	56	bezou 1	combles apprentis	04.06	3	0		1
			bezou 2	combles maison		1	0		1
			bezou 1	combles apprentis	10.07	53	24	52 en sortie, 1ère sortie à 22h26	2,4
			bezou 2	combles maison		0	0		1
7	Plumelec	56	lezourdan	grenier bergerie	04.06	48	0		2
					09.07	149	81	148 en sortie, 1ère sortie à 22h22	2,4
8	Glénac	56	la chaussée de bas	grenier maison	20.07	72	29	dont 4 jnv	2
9	Châteaulin	29		combles				pas de suivi	

10	Quimperlé*	29	cathédrale	combles	26.05	5	nc		1
					15.06	10	nc		1
					07.07	41	nc		1
11	Clohars Carnoët	29	abbaye st-maurice	combles				pas d'info	1
12	Élliant*	29	église	combles	12.07	274	165		2;4
13	St-Renan*	29	église	combles	08.07	0	0		2
14	Plouarzel	29	chât. kervéatous		10.07	768	280		2
15	Pouldreuzic	29	kervriec	combles				pas de suivi	
16	Ploulec'h	22	chât.kerninon	combles atelier	10.07	10	0		1
17	Fréhel	22	chât.ville roger	combles dépendance				pas de suivi	
18	Dinan	22	tour de penhièvre	2nd niveau tour	26.06	91	0		2
					17.07	109	100	estimation viuelle des jeunes	2
19	Plouër sur Rance	22		combles dépendance	07.07	79	nc		2
20	St-Malo de Phily	35	chât.la driennaie	combles dépendances	13.06	20	0		1
21	Vieux-Vy sur Couesnon	35	brais	sousbassement	16.07	54	20		2
22	Pleurtuit	35	beauregard	combles				pas de suivi	1

Grand murin *Myotis myotis*

	commune	dépt	lieu-dit	gîte	date	adultes	jeunes	remarques	
1	Béganne*	56	église	combles	19.06	74	66		2
2	Roche-Bernard (La)*	56	église	combles	22.06	53	23		2
3	St-Nolff*	56	église	combles	16.06	89	70	83 en sortie de gîte	2;4
4	Crac'h*	56	église	combles	23.06	107	77		2
5	Cournon	56	église	combles				pas de suivi	
6	Férel *	56	école	combles	27.05	85	85		4
7	Hennebont	56	haras	combles	16.06	37	18		1
8	Limerzel	56	la grée du calvaire	combles	17.06	136	88	42 sc + 6 jnv	2;4
9	Ste-Anne d'Auray	56	basilique	ailes en brique	08.06	215	nc		3
					20.06	161	154	140 en sortie de gîte, 21 adutes au gîte	2;4
10	Josselin	56	château	combles	20.07	50	40		3;4
11	Guichen*	35	église	combles				pas de suivi	
12	Guichen	35	église de pont réan	combles				pas de suivi	
13	Ércée en Lamée*	35	église	combles	19.06	124	27		1
					27.07	120	80		3;4
14	Renac*	35	église	combles	13.06	58	10		1
					27.07	58	46		3;4
15	Tremblay*	35	église	combles	29.04	121	0		2
					01.06	40	25		2
					22.06	192	106	182 en sortie de gîte, 2 cad jnv	2;4
16	Dingé*	35	église	combles	13.06	34	27		3;4
17	Pléchatel*	35	église	combles	13.06	108	18		1
					27.07	96	41		3;4
18	Miniac Morvan	35	église	combles	13.06	0	0		1
19	Marpiré	35	église	combles	30.05	6	0	8 OG	1
					10.06	6	1	18 OG	1

Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus*

	commune	dépt	lieu-dit	gîte	date	adultes	jeunes	remarques	
1	St-Servant/Oust	56	chât.castel	grange anc.ferme	07.07	0	0		1
				grange ferme		124	66	122 en sortie de gîte.	2;4
2	Marzan*	56		galerie allemande	03.07	7	7		4
3	Plœrmel	56	bezou 1	combles apprentis	04.06	0	0		1
			bezou 2	combles maison		20	0		1
			bezou 1	combles apprentis	10.07	49	16	1ère sortie à 22h46	2;4
			bezou 2	combles maison		0	0		1
4	Plumelec	56	lezourdan	grenier bergerie	04.06	29	0		2
					09.07	39	20		2;4
5	Glénac	56	la chaussée de bas	grenier maison	20.07	9	6		2
6	Kernascléden	56	église	combles	24.06	3	0		2
					16.07	6	3		2
7	Dinan	22	tour de penhièvre	2nd niveau tour	26.06	334	0		2
					17.07	350	350	pas de comptage fiable des adultes et estimation à vue des jeunes!!!!	2
8	Jugon les Lacs	22	centre ville	anc.tunnel	02.06	80	0		3
					13.07	117	117		4
9	Quinténic	22	chât.la vallée	combles	02.06	20	0	estimation des individus volant partout	1
					13.07	29	8	1 cad jnv	3;4
10	Plouër sur Rance	22		combles	07.07	810	130	comptage partiel des jeunes	2
11	St-Malo de Phily	35	chât.la driennaie	combles dépendances	13.06	3	0		1
12	St-Aubin du Cormier	35	centre ville	combles pressing	06.06	44	0		2
					17.07	54	18	15 pigeons	2

Nécrologie (colonies disparues)

Petit rhinolophe		
Chapelle aux Fitzméens	35	en 2002
St-Pierre de Plesguen	35	en 2003
Rochefort en Terre	56	en 2003
Chapelle Caro	56	en 2004
Bubry	56	en 2004
St-Christophe de Valains	35	en 2006
Plédéliac	22	en 2007
Languédias	22	en 2008

Grand rhinolophe		
Langon	35	en 2005
Plumelec	56	en 2008

Grand murin		
Guichen	35	en 2005

Renaissance (colonies retrouvées)

Petit rhinolophe		
Rochefort en Terre	56	en 2008

Grand rhinolophe		
Plumelec	56	en 2008

Légende

Marzan*: réserve

Chapelle Erbrée (La) : nouveau site

nc: non comptabilisé

cad: cadavre; jnv: juvénile non volant, jv: juvénile volant

Comptage: 1 : au gîte en journée, 2 : en sortie de gîte, 3: comptage des adultes sur photos, 4 : comptage des jeunes sur photos.

Côtes d'Armor
Finistère
Ille-et-Vilaine
Morbihan

	Petit rhinolophe		Grand rhinolophe		Grand murin		Murin à oreilles échancrées	
	<i>adultes</i>	<i>jeunes</i>	<i>adultes</i>	<i>jeunes</i>	<i>adultes</i>	<i>jeunes</i>	<i>adultes</i>	<i>jeunes</i>
Côtes d'Armor	347	192	188	100			1 306	605
Finistère			1 083	445				
Ille-et-Vilaine	906	426	74	20	522	301	54	18
Morbihan	600	232	1 198	650	846	621	234	118
Bilan	1 853	850	2 543	1 215	1 368	922	1 594	741
	2 703		3 758		2 290		2 335	
Bilan régional	11 086							

BILAN 2009 de la NIDIFICATION du FAUCON PELERIN en BRETAGNE



© Gilles Bentz.

Ce bilan est le résultat de la coopération entre de nombreux observateurs, associations et organismes. Cette synthèse des données fournies par les différents participants a, logiquement, respecté une démarche donnant priorité à la protection (par exemple, il n'est pas question de prendre le moindre risque afin de compter les œufs à l'aire ou pour tenter d'obtenir précisément la chronologie de la reproduction...).

Comme lors des précédents bilans, les cantonnements constatés durant une période comprise entre les mois d'août et de mars inclus ne sont pas systématiquement signalés, sauf si des comportements liés à la reproduction sont relevés. En effet, ces stationnements concernent bien souvent des migrateurs, parfois observés en couples.

En 2009, la prospection menée sur les sites traditionnels (les falaises maritimes) a permis d'obtenir un bilan relativement précis quant au nombre de couples présents sur ces secteurs. Par contre, il est tout à fait possible que des cantonnements soient passés inaperçus sur d'autres sites tout aussi favorables, à l'instar de nombreuses carrières, mais où les recherches ne sont pas systématiques.

EFFECTIF ET REPARTITION :

MORBIHAN :

- **Belle-Ile** : 2 couples, 4 jeunes à l'envol.

Pour la première fois, le cantonnement de 2 couples est avéré. Alors que le site « historique » accueille une nouvelle reproduction, un second emplacement retient un couple dont la femelle est immature. A l'évidence ce nouveau secteur remplit les exigences de la reproduction et si l'on ne peut encore parler de nidification, on notera que l'un des perchoirs favori de la femelle se trouvait à côté d'un nid de grand corbeau en très bon état.



Belle-Ile, le 17 juin © EC.

- **Groix** : 1 oiseau cantonné (une donnée concerne 1 couple).

Au moins un individu est régulièrement observé durant toute la saison de reproduction. Une observation, sans suite mais troublante, est effectuée à la mi-mars : deux individus de taille différente pourchassent une même proie dans le territoire habituel, ce qui suggère fortement l'existence d'un couple cantonné sur l'île depuis quelque temps.

- **Lorient** : 0-1 couple (1 couple en début de saison).

Un couple est bien présent jusqu'en avril, mais ensuite les contacts avec l'espèce deviennent rares et sans lien manifeste avec une éventuelle nidification.

- **Intérieur** : 0 couple (?).

La donnée la plus tardive concerne un individu dans les derniers jours de mars sur une carrière des Montagnes Noires.

FINISTERE :

- **Cap Sizun : 3 couples, 5 jeunes à l'envol**

Le secteur habituel de la réserve voit l'envol de 3 jeunes entre les 12 et 15 juin. Dans l'Est, une nichée comptant 2 poussins est également élevée sur le site de l'année précédente, l'envol semblant s'être déroulé pendant la première semaine de juin.

Un troisième site favorable est occupé par un couple dont la femelle est immature.

- **Presqu'île de Crozon : 6 couples, 10 jeunes à l'envol.**

Pour la première fois 6 couples sont présents durant l'ensemble de la saison. Le « nouveau » couple est cantonné sur un site très favorable, déjà occupé par une femelle en 2008. Sur les 5 tentatives de nidification seuls quatre couples mènent des jeunes à l'envol.

Les dates d'envol s'établissent autour du 24 mai (3 jeunes), du 19 juin (3 jeunes), vers le 20 juin (1 jeune) et à une date imprécise (3 jeunes).

- **Brest : 0 couple (1 individu jusqu'en avril).**

En début de saison une femelle fréquente les environs de Recouvrance, mi-avril elle est même observée à l'intérieur du nichoir. C'est aussi à partir de cette période que les observations cessent.



le nichoir du pont de Recouvrance a bien été occupé...le 12 avril en tout cas © Yvon Capitaine.

- **Ile d'Ouessant : 0-1 couple (stabilité du cantonnement inconnue).**

Un couple constitué de 2 adultes est observé sur un site favorable jusqu'à la fin du mois de mars. Au début de juin, un couple (le même ?) y est de nouveau cantonné, mais il n'y aura pas de contacts par la suite.

- **Baie de Morlaix et Bas-Trégor : 1 couple, 1 jeune à l'envol.**

Malgré la configuration d'un sentier jugée peu compatible avec la nidification, un jeune s'envole dans le Trégor finistérien (vers le 20 juin).

Afin d'assurer la pérennité de cette installation des démarches ont été lancées afin de réduire une partie des dérangements. Dans l'immédiat, il n'y guère d'aménagements possibles sur cet emplacement mais la déviation du sentier a été obtenue sur un site voisin potentiellement attractif (les travaux ont été menés cet hiver).

Quoiqu'il en soit, cela illustre les capacités d'adaptation de l'espèce et appelle à reconsidérer les sites marginaux (falaises de taille modeste et visibles depuis un sentier attenant).

- **Intérieur : 0 couple (?).**

Au moins 2 carrières retenaient encore des individus cantonnés au début d'avril.

COTES D'ARMOR :

- **Sept-Iles : 1 couple, 1 jeune à l'envol.**

Le fauconneau quitte l'aire entre les 11 et 17 juin.

- **Ile Tomé : 1 couple, pas de jeune à l'envol (1 ponte).**

Le 23 avril, une femelle adulte est récupérée, « huilée », dans l'arrière-cour d'un restaurant à Perros-Guirrec. Son lavage, à l'Ile Grande, met en évidence la présence de deux plaques incubatrices. Dès lors, son origine ne fait aucun doute : Tomé...où il reste probablement des oeufs ou de très jeunes poussins à couver. Le relâché est cependant inenvisageable en raison de l'état du plumage.

Cet oiseau va alors transiter par 3 centres de soins (LPO Ile Grande, l'école vétérinaire de Nantes et l'Espace Rambouillet) afin d'être lavé, soigné et testé en vol par un fauconnier spécialisé, ce qui permet son relâché à l'Ile Grande le 20 mai.

Comme en 2005, l'origine de l'huile demeure un mystère (les échantillons prélevés ont brûlé avec le centre d'analyse...). On notera cependant qu'en 2005, le produit semblait d'origine animale alors que cette année il dégageait une odeur de friture...(même si le restaurateur affirme n'avoir laissé aucun bac d'huile usagée dans sa cour).



La femelle avant et après les premiers soins © Gilles Bentz.

- **Côte de Goëlo : 2 couples, au moins 3 jeunes à l'envol.**

Les 2 sites habituels sont utilisés, les couples utilisant les mêmes emplacements que lors des deux années passées. Alors que 3 jeunes (peut être 4) s'envolent du site « historique » vers la mi-juin, le second site connaît un échec : une ponte avait bien été déposée, mais pour une raison inconnue la nichée disparaît alors que l'éclosion semblait bien avoir eu lieu.

- **Cap Fréhel : 2 couples, 0 jeunes à l'envol.**

Le site se distingue en accueillant 2 couples, espacés d'environ deux kilomètres (le suivi, précis en avril, a permis d'observer des accouplements et le grattage répété d'une aire potentielle sur l'un des emplacements alors que la ponte avait bien eu lieu sur le second). Cela confirme le potentiel du Cap et son statut de site de « première classe » pour l'espèce (la nidification y est systématique ces dernières années et ce n'est pas un hasard si lors de son retour en Bretagne l'espèce l'a retenu pour sa première nidification connue (dès 1997 comme

en presqu'île de Crozon)). Mais malgré ses atouts évidents, le site s'illustre également et à nouveau, par l'absence de jeunes à l'envol (seules deux nichées se sont envolées ces six dernières années...).

La répétition des échecs demeure inexpliquée : les individus, comme les emplacements, changent...alors quelle peut être l'origine du problème ? La fréquentation humaine est-elle un facteur contributif ? En tout cas sur l'un des sites la femelle y était particulièrement sensible (avec un seuil de tolérance plus bas que pour celle(s) observée(s) les années précédentes : elle alarmait régulièrement lors d'affluence sur le sentier des douaniers).

● **Intérieur : 0 couple (?)**

Dernière observation en carrière au début d'avril.

ILLE-ET-VILAINE :

● **Cancale : 0-1 couple (1 couple en début de saison).**

Un couple est observé sur le site habituel jusqu'à la mi-mars. Il aurait été noté une dernière fois en avril mais l'absence de suivi nous laisse dans l'ignorance : le secteur a-t-il été déserté, y a-t-il eu une tentative de nidification ?

● **Intérieur : 0 couple (?)**

Une carrière retient un couple jusqu'à la fin de mars, comme en 2008, bien que cette fois aucun individu isolé ne sera noté par la suite (du moins en stricte période de nidification puisqu'un oiseau est observé à la mi-juillet).

On notera également qu'au centre de Rennes une femelle est contactée à 5 reprises jusqu'au 30 mars (observations là encore assez similaires à celles de l'année précédente).

LOIRE-ATLANTIQUE :

0-1 couple (1 couple en début de saison).

En périphérie nantaise, un couple est découvert et suivi durant tout l'hiver. Il se retire quotidiennement dans une carrière particulièrement favorable à la nidification. Les deux adultes y sont observés au printemps, parfois à un mètre l'un de l'autre et défendent clairement ce territoire. Fin mars et début avril la femelle n'est plus observée sur ses postes de chasse et semble cantonnée à la carrière. Le grattage d'une corniche y est même observé, mais aucun accouplement ou passage de proie n'est noté. La femelle est vue pour la dernière fois début d'avril, dix jours avant la disparition du mâle.



Vue sur une carrière propice de la région nantaise © Sandrine Emeriau.

BILAN BRETAGNE

	Morbihan	Finistère	Côtes d'Armor	Ille-et-Vilaine	Loire-Atlantique	Total
couples	2-3	10-11	6	0-1	0-1	18-22
pontes	1	7 (8?)	5	0?	0	13 (14?)
jeunes à l'envol	4	16	4 (5?)	0	0	24 (25?)

Conclusion :

La croissance de la « population » bretonne ne faiblit pas, bien au contraire : au moins 18 couples sont cantonnés en stricte période de nidification. L'effectif a donc doublé en 5 ans (en considérant les couples cantonnés, mais aussi les couples nicheurs ou reproducteurs certains). Le dynamisme de l'espèce sur la région s'illustre également par la présence de 2 couples sur un même site costarmoricain, par l'installation de couples sur 3 « nouveaux » sites et la reproduction de l'espèce sur un site jugé initialement inapproprié en raison de sa proximité avec un chemin de randonnée.

Par ailleurs, sur les 4 sites urbains où sa présence régulière est établie, 2 d'entre eux sont occupés par un couple en début de saison.

Les échecs sont néanmoins plus nombreux qu'à l'accoutumée et au final seules 10 nichées ont pris leur envol, soit 24 ou 25 jeunes.



A propos des bagues « couleurs » :

Le mâle porteur d'une bague jaune avec l'inscription T1 et cantonné sur Penmarc'h (29) depuis la fin août 2008 est toujours présent en ce début mars 2010. Bagué poussin en juin 2008 sur une falaise de Cornouailles britannique, il est observé chaque semaine, très fidèle à son nouveau domaine qu'il défend contre les intrus, sans distinction de sexe.

Signalons également qu'au début d'avril 2009, un adulte, dont les bagues n'ont pu être lues, a été observé dans une carrière à Plumelin (56).

Liens :

Le suivi quotidien sur Nantes : <http://fauconpelerin.canalblog.com/>

Informations sur sa présence à Brest : <http://www.rade-de-brest.infini.fr/spip.php?article120>

Le suivi sur Nancy : <http://p.behr.free.fr/>

Le site du spécialiste René-Jean Monneret : <http://rjmonneret.free.fr/PelerinRegions/index.htm>

Le site de la LPO consacré à l'espèce : <http://pelerin.lpo.fr/actualites/actualites.html>

Les "notes du pèlerin" à télécharger sur : <http://www.lpo.fr/rapaces/>

L'essentiel des programmes de bagage couleur : <http://www.cr-birding.be/>

A propos de la recherche et de la protection en Europe : <http://www.falcoperegrinus.net/index.php>

Remerciements :

A nouveau un grand merci aux personnes qui oeuvrent dans les centres de soins.

Merci également à Benjamin Urien, Jacques Maout ainsi qu'à François de Beaulieu et à la mairie de Saint-Jean-du-Doigt, pour avoir permis la déviation d'un sentier côtier qui restaure la tranquillité d'un site.

Merci à Youenn Calonec de la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt du Finistère.

Merci enfin aux observateurs qui communiquent leurs données, indispensables pour la rédaction de ce bilan et pour obtenir ainsi une vision aussi claire que possible de la situation de l'espèce dans la région.

Liste des observateurs :

Pour la Loire-Atlantique : Pascal Bourdin, Evelyne Deloison, Sandrine Emeriau, Yann Le Hégarat, Jean-Luc Gasnier, François Gossmann, Benoît Moreau, Willy Raitière, Sébastien Reeber.

Pour le Morbihan : Michel Adde, Jean-Paul Aucher, P. Bailleul, Jacques-François Benoit, René Bozec, Raymond Cardiet, Matthieu Fortin, Marc Galludec, Francis Guillemot, Bernard Iliou, Marc Jamet, Frédéric Le Cornoux, Arnaud Le Névé, Huguette, Paul & Riwanon Le Roy, Patrick Péron, Ghislain Riou, Catherine Robert, José Serrano.

Pour le Finistère : Aurélien Audevard, Alain Boënnec, Didier Cadiou, Yvon Capitaine, Jacques Citoleux, Yannig Coulomb, Erwan Cozic, Ronan Debel, Laurent Gager, Xavier Grémillet, Yann Jacob, Philippe Lagadec, Pierre Le Floc'h, Daniel Le Mao, Jacques Maout, Eric Mathieu, Sébastien Mauvieux, Jean-Yves Monnat, Sébastien Nédellec, Eric Pellé, Sylvie Pianalto, Thierry et Marianne Quélennec, François Quénot, Alain Thomas, Benjamin Urien, Damien Vedrenne.

Pour les Côtes d'Armor : Patrick Behr, Gilles Bentz, Patrice Berthelot, Alain Beuget, Armel Deniau, Fabrice & Merlin Jallu, Guy Joncour, Mélanie Le Nuz, Nicolas Loncle, Pierrick Pustoch', Phillipe Quéré.

Pour l'Ille-et-Vilaine : Matthieu Beauvils, Hugues Berthelot, Philippe Briand, Emmanuel Chabot, Jean-Luc Chateigner, Filipe Contim, Raphaël Gamand, Régis Morel, Pierre-Yves Pasco, Sébastien Provost.

Associations et organismes publics : Bretagne Vivante-SEPNB, Conservatoire du littoral, CG29, DDAF du Finistère, FCBE, GEOCA, GOB, GO35, LPO-Mission FIR, LPO 7îles, LPO 44, Mairie de Crozon, O.N.C.F.S, Préfecture du Finistère-DEDD, Syndicat des Caps.

Destinataires :

Bretagne Vivante-SEPNB.
Conseil Général du Finistère/Service Espace Naturel et Paysage (CG 29).
Direction Régionale de l'Environnement (DIREN).
Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Finistère (DDAF 29).
Forum Centre Bretagne Environnement (FCBE).
Groupe d'Etude Ornithologique des Côtes d'Armor (GEOCA).
Groupe Ornithologique Breton (GOB).
Groupe Ornithologique de Bretagne-Vivante, section de Rennes (GO35).
LPO-Mission Rapaces.
Ligue pour la Protection des Oiseaux de Loire-Atlantique (LPO 44).
Office National de la chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).
Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA).
Préfecture du Finistère, direction de l'environnement et du développement durable.
Syndicat des Caps.
Les observateurs ayant communiqué leur adresse.

Erwan Cozic
24 Rumenguy 29460 Logonna-Daoulas
erwan.cozicNEPASCOPIER@wanadoo.fr



Journées d'automne 2009

Compte-rendu de la réunion annuelle des réserves et des sections locales

7 et 8 novembre 2009 au Bois Joubert (Donges - 44)

Ce sont 92 personnes (27 conservateurs, 32 bénévoles et membres actifs des sections, 12 administrateurs et 21 salariés) qui se sont déplacées au bois Joubert pour participer à tout ou partie des journées d'automne 2009. Dans une ambiance toujours très conviviale, les discussions et les débats étaient riches d'enseignements. Ce compte-rendu en fait état.

Samedi 7 novembre
matin - ateliers techniques

Atelier 1. Travailler avec Réserves Naturelles de France (RNF)

Présents : 28 personnes :

Michel Airiau, Michel Ballèvre, Bruno Bargain, Bernard Cadiou, Marie Capoulade, Pierrick Cloérec, Nathalie Delliou, Matthieu Fortin, Guillaume Gélinaud, Erwan Glémarec, Fanny Gosselin, Emmanuel Holder, Yann Jacob, Yann Laouanan, Gabriel Le Bras, Paskall Le Doeuff, René Le Goff, Damien Lejas, Anne Loiret, Maïwenn Magnier, Daniel Malengreau, Nolwen Malengreau, Jean-Claude Merlet, Isabelle Paillusson, Emmanuelle Pfaff, Gaëlle Quemmerais-Amice, Bertrand Rivoal, Catherine Robert, Alain Robic

Les enjeux au sein de RNF ont progressivement changé. D'une structure à vocation d'échange et de partage d'expériences on est passé à une structure plus inscrite dans le lien direct avec le ministère et les stratégies de protection de la nature.

Un souci aujourd'hui (constat fait dès l'AG de Guadeloupe) : manque de cadrage dans notre représentation. Lorsque nous sommes à RNF c'est à quel titre, avec quels moyens... ?

Les commissions

Commission scientifique : développement de projets en commun autour de projets particuliers (bases de données, observatoires limicoles...) et définition stratégique des priorités et validation des projets communs...

Commission éducation à l'environnement : réalisation d'outils communs, validation de projets nationaux. Deux rencontres annuelles et + selon dossiers.

C'est au sein de ces commissions que se montent les projets, pas à l'AG où tout est déjà ficelé.

Investissement progressif dans le « groupe » « développement durable des territoires ».

Il serait bon d'être à plusieurs au sein des commissions pour construire davantage et ne pas se retrouver isolé. Il faut davantage que notre investissement rayonne aussi au sein de l'association.

L'implication dans un comité de pilotage implique un vrai travail salarié. C'est un peu plus souple pour les commissions.

Il y a plusieurs commissions auxquelles nous ne sommes pas : commission personnel, communication ou géologique.

Rôle politique

Parallèlement, RNF joue un rôle plus politique, stratégique au niveau national et local et en collaborant avec les Régions dans le cadre des projets RNR. Le souci à ce sujet est de clarifier qui peut être le porte drapeau : un salarié, un bénévole, et si oui lequel et comment ? Car ce qui est clair c'est que notre représentation aujourd'hui est insuffisante.

Si un salarié : attention à ce que ce ne soit pas une personne trop impliquée à titre personnel sur un projet ou un autre, ou une réserve. Le risque également c'est que le salarié se retrouve coincé « le cul entre deux chaises »... un tandem serait alors préférable.

Mais il faut aussi arrêter de se poser la question et avancer : alors missionons un salarié, cadrons les choses au CA et...

ce qui n'est pas forcément l'avis de Daniel Malengreau qui défend l'investissement bénévole.

Intérêt de relancer un groupe îlots et milieu marin, notamment dans le cadre de la nouvelle convention entre RNF et l'Agence (Bernard prépare une note sur l'intérêt, la méthode et les moyens nécessaires pour participer à ce groupe qui devrait être mis sur pied à la prochaine commission scientifique en déc. 2009).

Projets 2010

- Un outil (DVD, plaquette, présentation) commun de présentation des réserves de Bretagne. Accessoirement il serait intéressant d'avoir un vrai diaporama de présentation de l'association, de son action de gestion, de suivis...
- Un message commun, clair, simple sur la biodiversité et les enjeux de protection en Bretagne... et du coup ce que nous gérons, protégeons, au travers de notre réseau (démarche ayant vocation à servir pour la formation interne notamment : séminaire à mettre en place par exemple).
- Une plaquette des animations autour de rendez-vous (ou non), avec des passerelles entre les réserves dans la mesure du possible : action engagée avec retour des propositions au plus vite vers Paskall. Le thème transversal sera bien sûr la « biodiversité ». Il faudra donc bien inscrire « l'évènement » dans une sensibilisation globale à la biodiversité. Les propositions devront donc se compléter les unes aux autres.
- Prix Jean Rolland : dossier à monter sur le défi 2009 dans le Golfe du Morbihan.
- Réflexion à conduire sur un projet à destination des élus spécifiquement, en collaboration avec une ou des associations d'élus.

Synthèse Atelier 1 - Liens avec Réserves Naturelles de France (RNF)

- Constat

Nécessité d'une meilleure lisibilité pour la représentation de l'association. C'est aujourd'hui insuffisant. Les problématiques spécifiques à la Bretagne sont utiles à l'ensemble du réseau.

Nécessité d'une représentation renforcée au sein des commissions thématiques voire des groupes de travail ou se dessinent les projets du réseau des réserves au niveau national.

- Comment ?

Cette représentation renforcée doit passer par un investissement salarié clarifié et un accompagnement bénévole dans la mesure du possible, ce qui permettrait l'établissement de tandem.

Les salariés alors investis doivent partager les connaissances acquises et les utiliser dans la proposition ou la construction de nouveaux projets.

Atelier 2. Intersections

Présents : 28 personnes :

Jacqueline Alleaume, Morgane Boisrame, Françoise Burlot, Dominique Chagneau, Thérèse Corcuff, Laurent Duperrin, Daniel Esvan, Olivier Farcy, Michèle Fardel, Marie Claude Garrin, Bernard Guillemot, Estelle Houbron, Bernard Iliou, Chantal Julienne, Marijke Kerbourc'h, Françoise Lacheron, Jean-Michel Lale, Huguette Leroy, Nicolas Loncle, Nicole Maillard, Miranda Maybank, Michel Mayol, Jean-Yves Raux, Annie Rio, Gérard Rio, Jean-Pierre Rivron, Jean-Luc Toullec, Bernard Trebern

12 sections représentées, par département :

56: Belle-île, Pays de Lorient, Pays de Vannes, 29: Pays de Morlaix, Quimper-Pays bigouden, 44: Estuaire-Loire-Océan, Pays nantais, 35: Chateaubriand, Rennes, 35-56: Brocéliande-lanvaux, 22-56: Kreiz-Breizh, 22-35: Rance-Émeraude

Cette présentation permet de visualiser une des difficultés de fonctionnement en délégations départementales: le périmètre d'action d'au moins 3 sections concerne 2 départements.

Nous avons focalisé les échanges sur les relations entre les sections et les relations sections-salariés.

Chaque section a planché pendant une 1/2h sur les questions suivantes:

1/ Dans la relation entre les sections, 1.1/Qu'est-ce qui marche, 1.2/Quels sont les freins, 1.3/Quels besoins?

2/ Dans la relation entre les sections et les salariés, 2.1/Qu'est-ce qui marche, 2.2/Quels sont les freins, 2.3/Quels besoins?

Synthèse des réflexions

Relation entre les sections		
<i>Ce qui marche</i>	<i>Freins</i>	<i>Besoins</i>
Travailler ensemble quand on se connaît et quand on a une thématique commune. Découvrir ensemble un espace, un milieu. Participer ensemble à une manifestation, un salon... Se transmettre rapidement des infos, par mail.	Chaque section s'occupe en priorité de ses actions et dossiers locaux et manque de temps bénévole pour aller vers les autres sections	Mieux se connaître, mieux connaître ce que les autres font, les compétences des uns et des autres: moments de rencontre, trombinoscopes, lettres d'infos numériques, annuaire des compétences. Une aide salariée pour trier l'info, coordonner, inciter, organiser la vie associative.

Relation entre la sections et les salariés		
<i>Ce qui marche</i>	<i>Freins</i>	<i>Besoins</i>
La qualité et la quantité des relations est d'autant meilleures: Quand le salarié est proche géographiquement. Quand son domaine de compétences, sa fonction sont connues(siège par exemple ou juriste). Quand la section a une demande précise.	Distance géographique. Manque d'information sur l'activité des salariés, leurs lieux d'intervention, leur rôle.	Meilleure communication et une connaissance mutuelle visant à une aide mutuelle. Un soutien salarié dans l'animation associative et dans la formation des bénévoles.

Synthèse Atelier 2 - Intersections

- Ce qui marche dans la relation entre sections :

travailler ensemble sur des thématiques communes et lorsque l'on se connaît ; mieux connaître un milieu ; participer ensemble à une manif ; échanger par mel

- Les freins dans les bonnes relations entre sections :

manque de temps

- Les relations avec les salariés

Bonnes relations avec le siège, bon taux de réponse, bonnes relations avec ceux dont on connaît les compétences ;
Les freins : distance géographique, manque de clarification sur le statut et le rôle des salariés

- Les besoins

- Annuaire des compétences tant au sein des sections que dans l'équipe salariée : il faut mieux se connaître, cela passant aussi par un organigramme illustré.
- Développer les liens entre activités salariés et bénévoles : il faut renforcer la sollicitation par les salariés notamment (coordination de la vie associative).

Atelier 3. Le plan de gestion, un outil capital

Présents : 35 personnes :

Michel Ballèvre, Bruno Bargain, Jean-Luc Beutier, Morgane Boismoreau, Gilles Bretagne, Mikaël Buord, Marie Capoulade, Dominique Chagneau, Pierrick Cloérec, Jean-Marie Dréan, Armelle Dujardin, Bruno Ferré, Matthieu Fortin, Marc Girard, Erwan Glémarec, Fanny Gosselin, Nicole Gouriou, Christian Hily, Emmanuel Holder, Estelle Houbron, Yann Jacob, Chantal Julienne, Aurélie Lachaud, Yann Laouanan, Gabriel Le Bras, Damien Lejas, Huguette Leroy, Anne Loiret, Maïwenn Magnier, Nolwen Malengreau, Jean-Claude Merlet, Isabelle Paillusson, Franck Paysant, Gaëlle Quemmerais-Amice, Philippe Scordia

État des lieux

107 réserves : 29 plan de gestion faits dont 6 à mettre à jour ; 67 mini plans de gestion dont la majorité à mettre à jour ; 24 réserves "îlots" en cours pour les PG (2010), 35 sites à chauves souris qui seront réalisés en 2010 aussi ; Restent 19 plans à faire, 1 à finaliser et 1 qui n'a pas besoin d'être fait.

Définition : un plan de gestion est un guide pratique pour la gestion quotidienne du patrimoine naturel à destination du gestionnaire. Le PG est indispensable pour connaître les besoins en terme de suivis, de mesures de gestion, de calendrier d'interventions, de matériels, main d'œuvre, etc. Il permet d'échanger des données et des techniques, de communiquer, sensibiliser les partenaires, d'archiver les données à un temps T, d'évaluer les actions menées. Il devrait être simple et fonctionnel, un outil quotidien.

En fonction du type de réserve et de sa complexité, le PG suit la méthodologie RNF-ATEN (Réserves naturelles) ou la trame des mini plans de gestion disponibles auprès de la coordination (maïwenn).

Problématique

Comment mettre en place les plans qui "manquent" à ce jour ? Quelles sont les difficultés ?

Remarques-discussions

Ne pas oublier de budgétiser le fonctionnement de la réserve dans le plan ;

Il faut décliner les actions en fiches pour faciliter le travail de terrain ;

Il faut faire état des choses qui ne fonctionnent pas pour faire évoluer le plan ;

Beaucoup de plans se recoupent sur différentes thématiques ; on pourrait créer des documents thématiques qui serviraient à la création de plans de gestion (par les responsables du pôle thématique ??) ;

les PG doivent intégrer des données anciennes pour y appuyer les actions futures ;

Ne pas oublier le volet "accueil du public" ou "interprétation" ;

Si les mesures de gestion sont faciles à mettre en place, les suivis et l'évaluation sont en revanche plus difficiles. Il faudra penser à trouver les espèces indicatrices spécifiques à chaque milieu. Cela peut être des espèces banales mais typiques de l'état d'un milieu ou du mode de gestion ;

Même si le PG ne semble pas toujours utile pour certains conservateurs, il est important pour transmettre la connaissance à travers le temps (d'un conservateur à l'autre...) et permet aussi de s'appuyer dessus quand on cherche à évaluer les modes de gestion choisis ;

Si la réserve est trop grande ou le travail trop important, il faut se faire aider des équipes permanentes de Bretagne vivante ;

On peut imaginer des journées de travail "thématiques" pour rédiger des mini plans dans la journée ; le travail peut être complété ensuite par des visites sur le terrain évidemment ;

Il faut penser à remplir les tableaux excel qui listent les espèces d'une réserve (= état des connaissances au jour J) ;

Les PG sont destinés à être partagés et complétés avec les acteurs locaux ;

Conclusion

Il faut un PG adapté au site de façon qu'il soit pratique à utiliser ;

Pour savoir si une gestion est intéressante pour la biodiversité, il faut avoir des suivis chiffrés d'espèces indicatrices ;

Le PG est un moyen d'échange entre les réserves et dans le temps ;

Le mini plan de gestion n'est pas un gros travail ;

Synthèse Atelier 3 - plans de gestion

Il faut des plans de gestion adaptés, pratiques à utiliser, simples. Si la méthodologie RNF peut faire peur, il reste important de bénéficier d'un outil servant aussi à l'ensemble du réseau, à valoriser les actions que ce soit en interne ou vis à vis de l'extérieur, des acteurs locaux.

Il faut se concentrer sur quelques milieux ou espèces, ce qui peut faciliter les échanges d'expériences et la conduite de la rédaction du plan à plusieurs.

Pour avancer concrètement une trame doit être adressée aux gestionnaires des sites. Il faut parallèlement veiller à animer ce groupe pour aider à faire aboutir la démarche.

Atelier 4. Travailler ensemble

Présents : 24 personnes

Jacqueline Alleaume, Bernard Cadiou, Brigitte Carnot, Thérèse Corcuff, Olivier Farcy, Marie Claude Garrin, Bernard Guillemot, Marion Hardegen, Marijke Kerbourc'h, Gwénola Kervingant, Françoise Lacheron, Christelle Le Coq, Françoise Le Strat, Nicole Maillard, Michel Mayol, Pierre-Yves Pasco, Emmanuelle Pfaff, Jean-Yves Raux, Annie Rio, Gérard Rio, Bertrand Rivoal, Jean-Pierre Rivron, Catherine Robert, Bernard Trebern

Deux témoins sont intervenus en introduction de cet atelier.

Olivier Farcy, pour présenter le « groupe chiroptères » qui fait preuve d'une activité importante coordonnée par Olivier justement. Le fonctionnement du groupe est assez libre, basé sur les expériences que chacun souhaite faire partager ou développer. Un groupe de discussion sur yahoo et une lettre régulière constituent les moyens d'échanges et de valorisation pour le groupe.

En revanche la relation « institutionnelle » avec le CA, les sections, les responsables salariés régionaux, est très limitée. Du coup le renouvellement du groupe est relativement limité. Olivier est bien conscient de cette limite mais mesure le manque de disponibilité pour aller davantage vers les « nouveaux ».

Olivier évoque aussi les relations parfois délicates avec le GMB qui ne travaille pas forcément toujours dans le même esprit. Le groupe chiroptères est finalement aujourd'hui très soudé, très dynamique mais un peu hermétique !

Jean-Yves Raux, conservateur du site de Trébédan (22) pour présenter le système de relation mis en place notamment avec les élus locaux. Il nous explique que cela repose sur les principes qu'il mettait en œuvre dans son métier à l'ONF. Il présente néanmoins les difficultés inhérentes à sa mission de conservateur mais plus en lien avec les autres bénévoles de l'association qui ont pu être amené à conduire des actions sans qu'il en soit informé. Davantage de liens ou de systèmes d'échanges doivent être trouvés entre conservateur et section à ce sujet notamment.

Même s'il semble difficile de se tenir à des calendriers de rendez-vous qui peuvent vite devenir très chargés l'idée d'échanges réguliers avec les partenaires locaux, élus ou associations est tout de même défendue. C'est ce que nous faisons dans le cadre des SAGE par exemple et qui est bien utile.

Il est exprimé aussi la nécessité de bénéficier davantage de références écrites sur les positions de l'association, ou de personnes ressources vers lesquelles se tourner pour étayer ses positions ou discours.

Synthèse Atelier 4 - travailler ensemble

- En interne

Développer des groupes thématiques précis (chiroptères, landes et tourbières, îlots marins, vasières et roselières littorales) coordonnés par des salariés ayant mission d'animer le réseau et d'assurer le lien avec les autres instances de l'association : sections, CA. L'idée étant ici de mieux structurer l'existant.

- En externe

Renforcer les relations avec les partenaires localement : propriétaires, élus, associations, notamment dans le but de valoriser notre action... mais aussi de l'enrichir. Des outils doivent aussi être proposés pour aider à défendre les positions de l'association et faciliter le contact avec certains partenaires.

Atelier 5. Le projet associatif et les sections

Présents : 17 personnes :

Michel Airiau, Frédérique Beutier, Françoise Burlot, Daniel Chicouene, Anne Dalmais, Laurent Duperrin, Daniel Esvan, Yves Faguet, Michèle Fardel, Jocelyne Girard, Hugues Hornoy, Bernard Iliou, Jean-Michel Lale, Hervé Le Strat, Nicolas Loncle, Miranda Maybank, Jean-Luc Toullec, Roger Uguen

La Commission chargée de réfléchir sur le projet associatif et le plan d'actions a réaffirmé l'importance des sections dans la nécessaire cohérence du travail entre l'échelon régional, départemental et local (l'AG puis le CA donnant le positionnement de Bretagne Vivante).

Trois points ont été abordés :

- le lien avec l'adhérent à partir des exemples de Vannes et Lanvaux Brocéliande
- la formation des bénévoles (naturaliste, juridique...)
- Le lien entre les sections et les réserves.

Lien avec l'adhérent

Vannes : Trois démarches ont été entreprises ;

- Envoi d'un questionnaire aux adhérents pour mieux les connaître, connaître leur domaine de compétence, leur disponibilité, leur avis sur Bretagne Vivante - retour de 30% : Population âgée (61 ans en moyenne) OK pour la cotisation mais ne souhaitant pas s'investir ; On n'en a rien fait sauf utilisé les courriels.
- Modification de l'organisation de la réunion mensuelle en accordant ½ heure aux nouveaux en début de rencontre : Présentation Bretagne Vivante , Bretagne Vivante Vannes, sujets en cours.
- Liste de diffusion proposée sur la lettre de septembre aux adhérents à deux niveaux :
 - Lettre de la section et CR mensuels : actuellement 70 inscriptions.
 - Information plus conséquente pour ceux qui le souhaitent : 7 inscriptions....

Un effort sérieux de remodelage du CR avec remise en contexte est effectué ; Noyau dur 20 personnes sur 300 adhérents.

Lanvaux/Brocéliande : la section reprend vie. 60 convocations envoyées pour le démarrage aux personnes déjà repérées. Comment fidéliser les adhérents sur les volets militant, naturaliste, animation, écoles, gestion des réserves ?

- Le choix est fait d'une implication rapide des adhérents qui sont complètement informés de tout ce qui se passe sur la section ; Pas question de faire de l'élitisme mais implication immédiate avec un cercle d'anciens qui rassurent, avec des formations, des chantiers sur les réserves, des inventaires locaux...
- Faire ce que l'on peut faire et avec d'autres sections.

Noyau dur : 15 personnes.

Perception des nouveaux adhérents

*Lanvaux Brocéliande : a adhéré par Internet : déception de n'avoir reçu que sa carte sans un mot ; On ne comprend rien aux réunions au début. Le parallèle est fait avec Eaux et rivières : dès l'adhésion, un kit et l'invitation à s'inscrire sur une liste de diffusion.

Site Internet de Bretagne Vivante : Il faut le compléter, le lien avec la section locale n'est pas attractif.

*Vannes : Le contact s'est fait facilement par la section ; la première ½ heure est importante.

*Nantes : le déplacement des personnes au local est lié à la demande d'informations ;

Les adhérents sont intégrés progressivement à leur niveau de compétences. Il a été évoqué l'actualisation de l'information sous forme de brèves sur les points importants et l'actualisation du kit adhérent.

Formation des bénévoles

À partir de deux exemples : Une modification d'un document d'urbanisme où il faut se situer au niveau de la procédure, lire le document d'enquête publique,

Un projet abouti où l'on arrive après l'étude d'impact, après l'arrêté préfectoral et où l'on doit faire un recours contentieux. Dans ce dernier cas c'est la section qui a débroussaillé le dossier et qui porte la question, le CA valide ou non le recours. Dans certain cas, la section doit être présente au tribunal si l'angle d'appréciation n'est pas

exclusivement juridique.

Il est aussi très efficace de travailler avec d'autres associations.

Bretagne Vivante pourrait fournir une information régulière, un focus sur les points récurrents et une veille juridique par mise en place sur le site ou par un lien.

Autres attentes

* Modes opératoires, formalisme, comportements administratifs pour les réunions avec la Région, CLE, commissions des sites...

- Documents à mutualiser (section de Brest sur les enquêtes publiques).
- Actualisation de « sentinelles de l'environnement ».
- Niveau départemental pour la transmission des informations
- Organigramme ou un référentiel des compétences au niveau régional
- Guide de l'adhérent où l'on trouverait tout l'intérêt d'adhérer à Bretagne Vivante si l'on souhaite s'investir sur telle ou telle question et que l'on cherche un soutien.

In fine, il est apparu à tous que l'information ne devait pas être envoyée mais mise à disposition ce qui renvoie à la pertinence, la cohérence, la mise à jour du site.

Synthèse Atelier 5 - projet associatif et sections

Besoin d'outils pour accueillir, fidéliser : formation, chantiers, animations, actions militantes

Lorsque l'on arrive directement dans l'asso, le premier contact souvent décevant, difficulté d'accès, positions peu lisibles. Les choses sont un peu mieux ressenties lorsque l'on arrive via une section ; La section doit rester un acteur essentiel pour assurer l'accueil puis le lien avec l'adhérent.

Un travail doit être conduit pour homogénéiser les lettres, références lisibles, charte graphique.

Besoins d'outils pour assister l'action bénévole, particulièrement dans le champ juridique. Outils qui peuvent être le cas échéant uniquement des liens sur le site Internet ou le futur serveur.

La relation des sections à l'échelle départementale facilite le travail. C'est aussi le lieu où pourraient se conduire des sessions de formation.

Atelier 6. Les données naturalistes

Présents : 31 personnes :

Michel Ballèvre, Bruno Bargain, Morgane Boisrame, Gilles Bretagne, Mikaël Buord, Bernard Cadiou, Dominique Chagneau, Pierrick Cloérec, Jean-Marie Dréan, Olivier Farcy, Matthieu Fortin, Marc Girard, Fanny Gosselin, Nicole Gouriou, Chritian Hily, Emmanuel Holder, Bernard Iliou, Yann Jacob, Yann Laouanan, Yann Le Bris, Damien Lejas, Huguette Leroy, Anne Loiret, Nicolas Loncle, Maïwenn Magnier, Nolwen Malengreau, Miranda Maybank, Jean-Claude Merlet, Pierre-Yves Pasco, Emmanuelle Pfaff, Gaëlle Quemmerais-Amice

Atelier animé par Bruno Bargain

Les données naturalistes et les bases de données constituent la base de la connaissance naturaliste. Elles servent à établir les listes d'espèces protégées, les listes rouges nationales et régionales, les ZNIEFF et les stratégies de protection de la nature et d'aménagement du territoire.

Les données produites par les naturalistes et consignées dans les carnets ne deviennent réellement intéressantes et exploitables qu'à partir du moment où elles sont intégrées dans une base de données partagée.

SERENA qu'est-ce que c'est ? A quoi ça sert ? où en est-on ? (Emmanuelle Pfaff)

Jusqu'à présent les données naturalistes représentaient une quantité importante d'informations mais dispersées et disponibles sous des formats multiples rendant leur agglomération et leur exploitation fastidieuse. L'outil SERENA est composé d'une base maîtresse et de bases locales réparties homogènes dans leur structure et dans les référentiels (de lieux, de taxons, ...) permettant une standardisation de l'information. Les répliquations entre les bases locales et la base maîtresse sont automatiques. L'objectif initial de SERENA était de centraliser les données sur les réserves de Bretagne Vivante.

novembre 2008	novembre 2009
15 licences SERENA	23 licences
49 000 données (90% RN de Séné)	+106 000 données
3 bases locales 1400 données	15 bases locales 631 données
23 personnes formées	32% réserves, 36% atlas invertébrés et amphibiens reptiles, 13% défi 50 ans,...

Les premières cartes des atlas de répartition des invertébrés (odonates, lépidoptères, orthoptères, longicornes, gastéropodes terrestres) reflètent pour l'instant plus la pression de quelques observateurs ayant transmis des. 28% des données atlas ont été collectées en 2009. Mais les données anciennes sont intéressantes ainsi que les nouvelles données qui permettent de mesurer l'évolution de la répartition et de l'abondance des espèces.

Pour alimenter l'atlas des amphibiens et reptiles, 3 cartes postales ont été éditées (le crapaud commun, la salamandre tachetée et l'orvet). Ces cartes ont permis de collectées des données au niveau de 82 à 101 carrés UTM (carré de 10x10 km) selon les espèces et de collectés ainsi 674 observations transmises par 324 observateurs, montrant que toutes les données sont importantes et que tout le monde peu participer sur les espèces communes.

Des formations à la détermination des différents groupes sont prévues en 2010.

Toutes les informations et documents pour transmettre ses observations sont disponibles sir le site internet : www.bretagne-vivante.org/content/section/48/167/ ; Une mise à jour régulière des cartes est également accessible sur le site.

Trois moyens sont à disposition des observateurs pour transmettre leur observations :

- des fiches papier à imprimer et à renvoyer à Bretagne Vivante, téléchargeable sur le site
- des fichiers excel pour saisir ses observations puis à transmettre par courriel à Bretagne Vivante
- la saisie des données en ligne. Il suffit de demander l'ouverture d'un compte en envoyant un mail à emmanuelle.pfaff@bretagne-vivante.org

Les données minimales à transmettre obligatoirement sont : la source (=vous) / le taxon / la date / le site / l'effectif

Ce que permet SERENA :

- la constitution d'une mémoire collective
- la connaissance des populations et de la biodiversité
- la liste des espèces présentent à différentes échelles (commune, réserve, ...)
- une réactivité accrue
- une valorisation des données par la mise à jour périodique des cartes de répartition
- une reconnaissance du travail des naturalistes.

La base est-elle consultable en ligne ?

Non. Un observateur dispose de l'ensemble de ses observations saisies dans sa base locale. Un observateur souhaitant accéder à d'autres données doit en faire la demande auprès d'Emmanuelle qui gère la base maîtresse.

Les données sont-elles transmises gratuitement ?

- cette question n'est pas encore complètement tranchée
- Si on transmet des données c'est pour qu'elles soient utilisées à des fins de connaissance et de protection
- l'association ne diffuse pas de données brutes
- l'observateur peut choisir parmi trois niveaux d'utilisation de ses données : publique / retenue à une utilisation par Bretagne Vivante / confidentielle (pour les espèces rares par exemple)
- les données collectées dans le cadre de contrat public sont publiques

N'y a-t-il pas redondance ou nécessité de travail en double avec le CBNB ?

Non, Bretagne Vivante et le CBNB ont une convention d'échange des données.

Dans le cas de données collectées dans le cadre de convention (avec Lafarge par exemple), dans quelle mesures peut-on utiliser ces données ?

La convention précise que les données acquises dans le cadre du contrat sont propriétés conjointes de Bretagne Vivante et du commanditaire. Cela ne pose pas de problème pour les données servant à alimenter les atlas.

N'y a-t-il pas risque de transmission multiple lorsque plusieurs observateurs transmettent la même donnée ?

Dans ce cas la données doit être saisie avec le nom des différents observateurs. Si les champs sont identiques, SERENA repère les doublons, s'il y a des champs différents, non.

Comment sont validées les données transmises ?

Les données sont validées par les spécialistes de chaque groupe ; En cas de doute il peut y avoir un échange entre l'observateur et le validateur ; Certaines erreurs de saisie sont facilement repérables. Certaines observations douteuses peuvent être conservées dans la base sans être validées. L'incertitude dans l'identification peut-être indiquée dans le champ « commentaires » par l'observateur.

SERENA est un outil d'analyse régionale. Peut-il être utilisé pour les réserves ?

Oui, SERENA développé par RNF est avant tout l'outil de collecte et d'analyse des données des réserves.

Quels liens avec les autres bases de données régionales ou nationales (SINP, DIVIN, inventaire du museum, INPN, Observatoire du Patrimoine Naturel Régional, ...) ?

Bretagne Vivante à des liens avec certaines de ces bases de données mais ce n'est pas automatique et pas encore systématique.

Proposition de page web « observatoire de la biodiversité en Bretagne » (Yann Le Bris)

Yann Le Bris présente une proposition du groupe chiroptères qui souhaitant remodeler la page web du groupe propose de mettre en évidence les données et toutes informations intéressant les membres du groupes chiroptères, accessibles en quelques clics sur une page dédiée appelée « Observatoire des chauves souris en Bretagne ». Cette réflexion menée pour les chiroptères peut-être étendue aux autres thématiques naturalistes. L'idée/ proposition est de créer une page « Observatoire » pour chaque groupe thématique, bâtie selon la même architecture avec une reliure de couleur différente par groupe thématique donnant accès à différentes rubriques et permettant d'accéder à des liens vers diverses sources d'informations (images, carte de répartition, documents pdf,...). Chaque page peut-être alimentée et actualisée très facilement par un ou quelques administrateurs et est immédiatement accessible sur le site internet de Bretagne vivante.

Ce n'est en revanche pas un forum accessible à tous.

Récupération des données dormant dans les carnets des naturalistes (Bruno Bargain)

D'innombrables données restent confidentielles et inexploitées car elles restent dans les carnets des naturalistes. Ces données parfois anciennes sont d'un grand intérêt mais souvent par manque de temps ne sont pas transmises. Plus elles sont nombreuses, plus la tâche semble difficile. La question des moyens que l'association serait prête à mobiliser pour intégrer ces données est posée mais reste en suspend. La question des collections dont les données pourraient aussi intégrer la base est également évoquée.

Formations naturalistes

Un catalogue des sessions de formations naturalistes ouvertes à tous et commun à Bretagne Vivante, au GRETIA et à Vivarmor nature va être bâti pour l'année 2010. L'idée est de proposer au moins une formation par mois dans différents secteurs de Bretagne et sur différentes thématiques (en particulier les thématiques des atlas).

Groupe milieux marins (Christian Hily)

Suite au défi pour la biodiversité 2009, l'idée est proposée de créer un groupe « milieu marin » qui mènerait des inventaires sur l'estran et la zone sub-tidale à l'échelle des carrés 10x10, centré sur des espèces facilement identifiables et/ ou indicatrice (du changement climatique par exemple). Vivarmor le fait déjà, l'idée est de travailler avec eux et de faire l'équivalent à Bretagne Vivante. Des journées de formation seront organisées avec une première session en janvier/ février 2010.

Base de données STERNES et prolongements possibles (Matthieu Fortin)

Dans le cadre de l'observatoire des sternes et du LIFE Dougall, un travail a été initié pour rendre accessible et exploitable les données du réseau sternes et évaluer les actions de gestion menée depuis 50 ans.

Moyen : structuration d'une base de donnée

Ce travail est connexe à plusieurs missions ou projet : oiseaux marins, îlots, réserves,...

Il serait intéressant de créer une base commune à l'ensemble des projets qui permet d'archiver, structurer exploiter (comprendre, évaluer, optimiser les actions de conservations, restitution à différentes échelles. Matthieu Fortin se tient à la disposition des personnes intéressés.

Synthèse Atelier 6 - données naturalistes

Nous sommes passés de 50.000 données à à peine à plus de 110.000 en un an avec une répartition réellement régionale et sur des catégories plus nombreuses. Mais nous savons que certains possèdent des dizaines de milliers de données historiques : il faut voir avec eux si la recherche de moyens pour faire ce travail serait la bonne solution.

Réflexion en cours sur la marche à suivre en interne comme vis à vis des partenaires pour fournir ou échanger des données : propriété, tarification éventuelle, etc.

Le principe reste la plus large diffusion possible auprès des bases régionales ou nationales tant que cela sert la protection de la nature.

Atelier 7. Commissions et représentations

Présents : 17 personnes

Jacqueline Alleaume, Michel Beucher, Françoise Burlot, Paul Canevet, Brigitte Carnot, Daniel Esvan, Michèle Fardel, Bernard Guillemot, Françoise Lacheron, Gabriel Le Bras, Françoise Le Strat, Nicole Maillard, Jean-Yves Raux, Annie Rio, Gérard Rio, Bertrand Rivoal, Philippe Scordia, Bernard Trebern

Animatrice : Annie Rio

Intervenant : Michel Beuchet (commission Déchets 29)

Tour de table pour évoquer les problèmes rencontrés par les représentants de différentes commissions :

- Manque de communication entre représentants quoique confrontés aux mêmes problèmes, l'expérience des autres pourrait être d'un grand secours
- La position de Bretagne Vivante n'est pas toujours connue .
- Où trouver des infos pour nouveaux dossiers ou quand on se trouve un peu démuni ? Les GT manquent comme ressources .
- Beaucoup de travail sur le terrain et CR, mais à qui envoyer et quoi ?
- pour communiquer, il faudrait une structure, (délégation départementale ?) pour plus de cohérence par rapport aux autres participants, souvent les mêmes au niveau départemental dans différentes commissions
- Alors que l'on dit que l'on ne peut répondre à toutes les sollicitations , et que notre présence ne semble pas toujours pertinente, on a quand même l'impression que si l'on n'était pas là, les dossiers passeraient sans discussion .
- Collaboration au niveau local avec d'autres associations comme ERB, par ex mais comment partager au niveau départemental, régional ?

Discussion autour de la « charte des représentants. » ou lettre de mission

Que met-on en place pour être plus efficace ?

- Besoin d'un coordinateur au niveau régional pour ces commissions

Il faudrait quelqu'un pour répertorier le positionnement de Bretagne Vivante par rapport à différents thèmes qui soit facilement accessible avec mot clé ; Quand la position de Bretagne Vivante n'est pas connue, on peut se référer à celle de FNE ; La liste des mandatements sert de référence au siège (Christine avec Annie), il est important de la mettre à jour, pour les arrivées comme pour les départs

Transmissions des informations

Information au bureau pour avoir son aval, mais ne pas hésiter aussi à lui faire des propositions

Faire fonctionner le réseau

Faire une liste de ceux qui sont dans les mêmes commissions (déchets, SAGE, Eolien) d'après le listing

La notion de réseau doit aller plus loin qu'un échange par mails, rencontres physiques 1 à 2 fois par an (JA et AG) mais aussi avec d'autres associations

Synthèse Atelier 7 - commissions, représentation

Problème de la trop grande affluence de sollicitations... ça retombe un peu toujours sur les mêmes !

Manque d'information sur les positions de l'association.

Manque de liens entre les différents représentants ce qui oblige souvent à « réinventer le monde ».

Même si la relation interassociative peut faciliter le travail, la représentation de l'association reste souvent importante afin de défendre nos particularités.

Même si l'on est d'accord sur l'impossibilité à être partout, on ne définit pas forcément de représentations à abandonner.

Sur la lettre de mission, principe acté, reste quelques ajustements à faire.

Besoin de développer le centre de ressources en parallèle du site, type Intranet

Atelier 8. 2010, année mondiale de la biodiversité

Présents : 24 personnes :

Michel Airiau, Marie Capoulade, Anne Dalmais, Nathalie Delliou, Armelle Dujardin, Laurent Duperrin, Yves Faguet, Bruno Ferré, Olivier Ganne, Marie Claude Garrin, Guillaume Gélinaud, Jocelyne Girard, Erwan Glémarec, Marion Hardegen, Estelle Houbron, Chantal Julienne, Marijke Kerbourc'h, Aurélia Lachaud, Jean-Michel Lale, Christelle Le Coq, Nolwen Malengreau, Isabelle Paillusson, Franck Paysant, Jean-Pierre Rivron, Catherine Robert

Synthèse Atelier 8 - 2010, année de la biodiversité

Besoin d'une clarification de la position de Bretagne Vivante sur la biodiversité au moment où le concept devient un peu « fourre-tout ».

À l'occasion de 2010, puisque nous conduisons déjà une action « grand public », il nous faut définir en priorité :

- La formation interne : la biodiversité, les outils de protection, la façon de parler de biodiversité.
- La formation à destination des élus, en s'appuyant sur un outil commun type powerpoint, et en passant soit par les associations d'élus, soit par les connaissances locales que nous pouvons avoir.

À destination du grand public malgré tout :

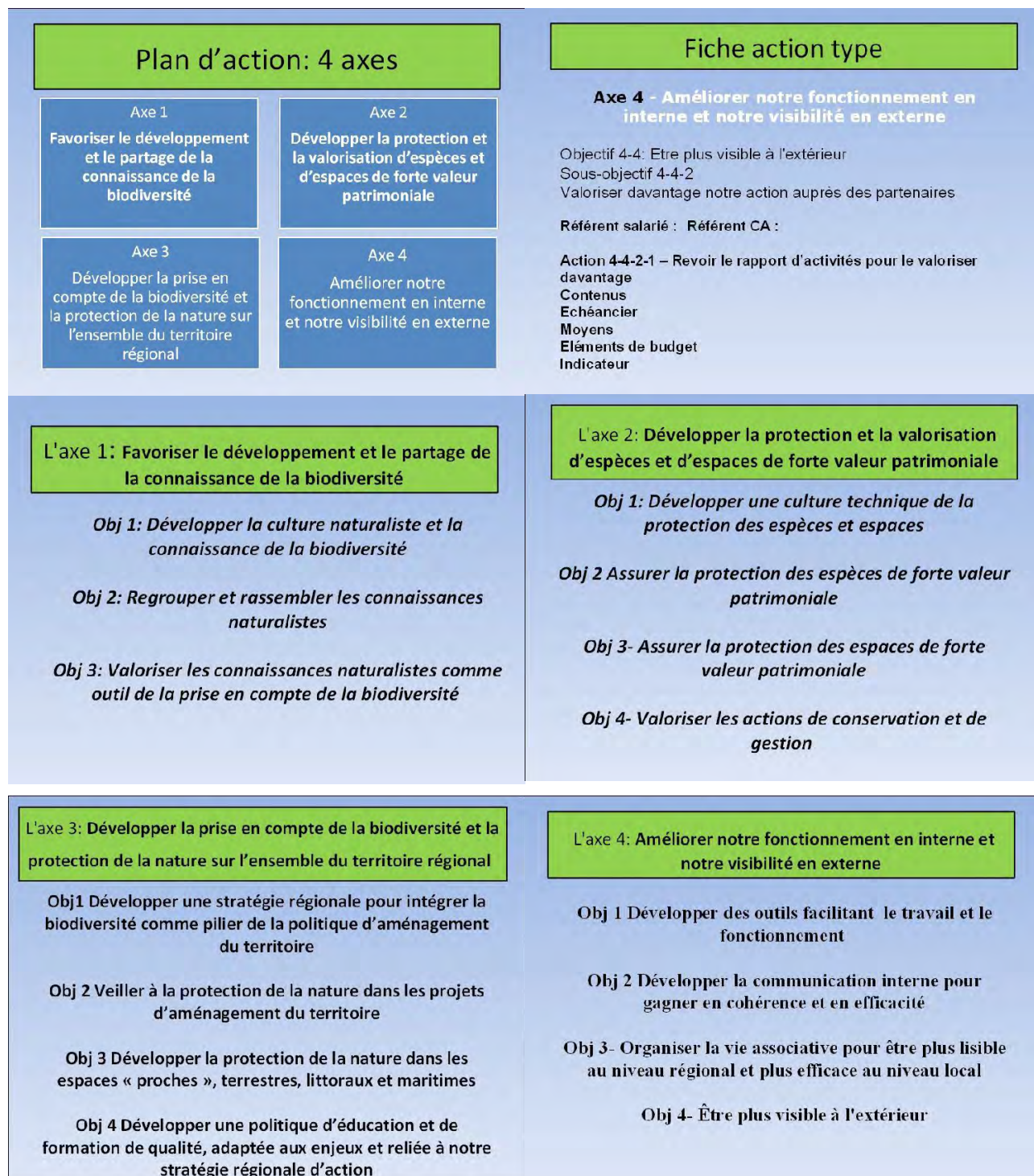
- Idée d'un « passeport » de la biodiversité : identifier une cinquantaine d'espèces à découvrir et recenser par chacun.
- Éditer une plaquette des animations proposées sur nos réserves naturelles, en imaginant dans la mesure du possible, un parcours, ou au moins des passerelles entre les thèmes abordés. Il ne s'agit pas ici de mettre en avant seulement les actions conduites habituellement.

Enfin,

Organiser un nouveau défi sur la région brestoise afin de mobiliser les naturalistes

Jean-Luc Toullec présente le projet associatif de Bretagne vivante en lien avec le résultats des discussions en atelier de veille présentés par Bertrand Rivoal.

Extraits de la présentation :



- ✓ Marais salants de Guérande : des actions de conservation (Guillaume Gélinaud, Fred Touzalin)
- ✓ Site de Lavau en bord de Loire (section ELO)

Enquête de satisfaction

Un petit sondage a été distribué le dimanche lors de la réunion plénière pour avoir les retours sur le fond et la forme de ces journées d'automne. Vingt-cinq personnes ont répondu. Voici les éléments principaux :

Globalement, toutes les personnes étaient satisfaites sur l'intérêt pour les sujets évoqués et la motivation pour faire avancer les projets. Le peu de réponses par atelier n'est peut-être pas très révélateur de ce que pensait une majorité de personnes, mais si la plupart des avis étaient positifs, quelques remarques ont été faites : des ateliers trop techniques (RNF, plans de gestion), peu de nouveautés (données naturalistes), parfois trop abstraits. Les ateliers "intersections" et "commissions - représentation" ont été appréciés par tous ; En revanche, les avis étaient plus partagés pour les ateliers RNF, plans de gestion, travailler ensemble et données naturalistes, sans doute moins concrets pour des personnes non impliquées directement.

Sur la forme, tout le monde était ravi de l'accueil fait par les membres de la section. Certains étaient peu enthousiasmés par le lieu. Les repas ont été très appréciés ; la nuitée, moins, du fait de l'inondation et des dérangements provoqués !

Côté déplacement, tout le monde a véhiculé en voiture, et 19 des 25 personnes ont co-voituré. Près de 6000 kms (sans double comptage/co-voiturage) ont été parcourus par ces personnes. Il est difficile d'extrapoler faute d'informations plus précises, mais on pourrait avancer un chiffre d'environ 18 000 kms parcourus pour aller et venir aux journées d'automne, soit presque la moitié de la circonférence terrestre...